

# LIMEYRAT



## BULLETIN MUNICIPAL Septembre 2025

Numéro 62

ISSN 2969-8057

# Sommaire

Le mot du maire .....	3,4
Elections municipales 2026 .....	4
Réunions du conseil municipal .....	5 à 20
Etat civil .....	21
Cérémonie des voeux : .....	21
Aménagement du réseau d'eau potable.....	21
Une IGP à Limeyrat .....	22
Mouvement de personnel à l'école.....	22
L'art du camion orange .....	22
Divers .....	23, 24, 25
Du côté de l'école et du RPI .....	26, 27, 28, 29
A la bibliothèque Andrée Chedid .....	30 à 34

*La parole aux associations :*

Les Amis du RPI .....	35
Comité des fêtes .....	35 à 38
Amicale Laïque .....	38
Les Amis de la Bibliothèque .....	39, 40, 41
Amicale de Chasse .....	41, 42
Limeyrau .....	42, 43

## Informations

### MAIRIE

#### Horaires d'ouverture de la mairie au public :

- Mardi : 13 heures 30 - 18 heures
- Jeudi : 9 heures - midi /13 heures 30 - 17 heures
- Vendredi : 13 heures 30 - 17 heures
- Samedi : 10 heures - midi

#### Permanences du Maire à la mairie :

- Le mardi, de 16 heures 30 à 18 heures
- Le jeudi, de 16 heures à 17 heures
- Le samedi, de 10 heures à midi

Merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Secrétaire : Philippe Vayries

### AGENCE POSTALE

#### Horaires d'ouverture de l'agence au public :

Du lundi au samedi : 9 heures 30 - midi

Départ du courrier à 9 heures 30 sauf le samedi (départ de Thenon avant midi)

Responsable : Daniel Forest

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

#### Horaires d'ouverture au public :

- \* Le mardi de 16 heures à 18 heures,
- \* Le jeudi de 15 heures à 17 heures
- \* Le samedi de 10 heures à midi.

Un service de portage de livres est également proposé.

Tél 05 53 04 05 07

Responsable : Josiane Ballesta

## Photos à la Une :

### La fête du solstice d'hiver 2024

**Le retour du camion orange transformé en œuvres d'art**

**Indication Géographique Protégée « Pierre de Limeyrat »**

## Quatrième de couverture :

### Fête du solstice d'hiver 2024

**Equipements de loisirs :** Le court de tennis situé derrière le stade, l'aire de jeux à côté de la salle des fêtes et le terrain de boules (aujourd'hui équipé d'un éclairage pour la nuit) près du vieux cimetière sont accessibles gratuitement et sont placés sous la responsabilité des usagers. Nous comptons sur le civisme de chacun pour leur maintien en bon état et un accès justement réparti entre tous les intéressés.

### **Mémento**

**Mairie :** Tél. 05 53 04 40 82 - Email : [accueil@mairie-limeyrat.fr](mailto:accueil@mairie-limeyrat.fr)

**Site internet :** <http://www.limeyrat.net> - La commune fait partie du réseau **INTRAMUROS**, application téléchargeable gratuitement sur smartphones et tablettes

**Agence postale :** Tél / Fax : 05 24 13 03 88 / **Bibliothèque :** Tél : 05 53 04 05 07

**École (nouveau numéro) :** Tél : 09 61 11 43 58 / **Garderie / cantine :** 05 53 04 07 78

Les responsables du journal vous souhaitent une bonne lecture. Ils vous prient de bien vouloir les excuser de toute erreur ou omission qu'ils auraient pu commettre. Toutes remarques ou suggestions seront les bienvenues. Merci !

Les textes des associations sont écrits sous la responsabilité de leurs auteurs.

# Éditorial : le mot du maire



Mesdames, Messieurs, chers amis,

*L'année écoulée depuis le dernier bulletin restera marquée par le drame qui a frappé notre village. Ce double meurtre, féminicide de surcroît, a profondément touché la population de Limeyrat et tout particulièrement les voisins des victimes. Un moment très douloureux pour nous tous !*

*Je tiens à souligner la dignité de tous et de chacun à l'occasion des hommages rendus : beaucoup de compassion, une profonde tristesse contenue, sans effusion de colère malgré l'atrocité du geste. Je renouvelle ici toute notre sympathie à la famille de cette jeune fille et sa maman, à leurs proches et leurs amis.*

*Ce bulletin sera le dernier du mandat des actuels conseillers municipaux élus en 2020. En effet, au mois de mars 2026, vous serez toutes et tous appelés à renouveler les membres du conseil municipal. Cette perspective nous oblige à redoubler d'attention pour éviter tout propos tendancieux.*

*Et justement, ces élections se dérouleront de manière différente des précédents scrutins municipaux dans nos petites communes. En effet, pour la première fois, toutes les communes, y compris les plus modestes, seront soumises au scrutin de liste comme c'était déjà le cas pour celles de 1 000 habitants et plus. Finies les candidatures individuelles, plus de panachage ou de rature possible sur les bulletins de vote. Nous vous expliquons cela dans un article consacré à ce sujet, plus loin dans ces pages.*

*Nous avons, en 2025, fait réaliser pas mal de travaux de voirie, en différents points de la commune. Certes de petits tronçons à chaque fois mais qui en avaient bien besoin. Ce poste de dépenses reste un vrai casse-tête pour nos territoires ruraux : des coûts sans cesse plus élevés, une dégradation des routes aggravée par les pluies de plus en plus violentes. À cela s'ajoutent les travaux qui ont largement contribué à abîmer les chaussées : l'enfouissement de la fibre et des lignes électriques, la réfection des canalisations d'eau potable en utilisant le domaine public... Il ne s'agit pas de regretter ces chantiers, ils sont les bienvenus pour améliorer le service au public, sécuriser les installations.*

*Heureusement, nos agents, en épandant de l'enrobé à froid dans les trous, permettent de retarder les goudronnages complets. Qu'ils en soient ici remerciés, c'est un travail pénible. Merci aussi aux élus bénévoles qui les aident.*

*La fête du solstice 2024, organisée par l'ensemble des associations en partenariat avec la commune, a connu à nouveau un franc succès. L'ensemble des activités avaient été concentrées à la salle des fêtes avec l'installation du chapiteau de la communauté de communes. Sur la place de l'église, Gabin nous a proposé un mapping projeté sur la façade de l'édifice. Cette manifestation ne devrait pas être reconduite cette année en raison du travail de préparation qu'elle représente pour les organisateurs. Gageons qu'elle reviendra en 2026 compte tenu de l'attente qu'elle suscite auprès du public.*

*Les associations qui ont proposé, comme à leur habitude, un grand nombre d'animations réussies avec un moment émouvant au mois de juillet pour le retour de notre camion orange sous forme de tableaux et de sculptures réalisés à partir des pièces de carrosserie par Fernando Costa.*

*La fête patronale des 6 et 7 septembre a rassemblé beaucoup de monde dans une ambiance de bonne humeur avec l'implication très forte du comité des fêtes mais aussi de l'amicale de chasse qui organisait le concours de pétanque très réussi, le tout en collaboration avec la municipalité qui se réjouit que le feu d'artifice soit toujours aussi apprécié. Les responsables de la bibliothèque ont aussi profité de l'occasion pour présenter leurs activités et ouvrir l'exposition en cours.*

Claude Sautier

## **Elections municipales 2026 : ce qui change**

Le premier tour aura lieu le 15 mars 2026 et, le cas échéant, le second tour sera organisé le 22 mars. Les modalités du vote changent dans les communes de moins de 1 000 habitants. Lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter. Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans le second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes.

Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, lors des élections municipales, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un **scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours**.

Les listes doivent être **paritaires** (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) et la **suppression du panachage**. Désormais, **si vous ajoutez ou rasez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats**.

Vous pouvez retrouver sur le site [Vie-Publique.fr](http://Vie-Publique.fr) l'ensemble des spécificités d'un scrutin de liste proportionnel à 2 tours, ainsi que les aménagements qui ont été mis en place dans les communes de moins de 1 000 habitants pour tenir compte des difficultés à composer des listes paritaires dans les petites communes.

### **Des sigles à déchiffrer dans ce bulletin : Voici quelques traductions pour s'y retrouver**

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural  
AEP : Adduction d'Eau Potable  
AMF : Association des Maires de France  
ASSAD : Association de Service de Soins et d'Aide à Domicile  
ATD : Agence Technique Départementale  
BDDP : Bibliothèque Départementale De Prêt  
CCTHPN : Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir  
CdC : Communauté de Communes  
CIAST : Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais  
CFE : Contribution Foncière des Entreprises  
CNAS : Centre National d'Action Sociale  
CNP : Caisse Nationale de Prévoyance  
CST : Comité Social Territorial  
DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie  
DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux  
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
ERP: Etablissement Recevant du Public  
FRR (zones) : France Ruralités Revitalisation (ex ZRR)

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques Prévention des Inondations  
MNT : Mutuelle Nationale Territoriale  
PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal  
REOMi : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative  
RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel  
RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service  
SAD : Service Autonomie à Domicile  
SDE24 : Syndicat Départemental d'Énergies de Dordogne  
SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours  
SIVS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire  
SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable  
SMBVV : Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère  
SMD3 : Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne  
SMDE : Syndicat Mixte Départemental de l'Eau  
TH : Taxe d'Habitation  
TFB : Taxe sur le Foncier Bâti  
TFNB : Taxe sur le Foncier Non Bâti  
ZAE : Zone d'Activité Economique

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'intégralité des procès-verbaux des réunions du conseil municipal, les documents annexes, les délibérations sont disponibles sur le site Web de la commune à l'adresse : <http://limeyrat.net> à la rubrique Conseil municipal  
Les astérisques (\*) renvoient à des articles dans le bulletin*

**1<sup>er</sup> OCTOBRE 2024 à 20H30**

## COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS :

### Réunion avec l'entreprise ERCTP (travaux SIAEP 2025) 24/07/24

Rendez-vous sur le pont SNCF Route de la Chappellerie pour déterminer le passage de la future canalisation

### Conseil communautaire 12/09/24 :

Nouvelle dénomination des Zones de Revitalisation Rurale : zone 'France ruralité revitalisation' avec l'objectif de renforcer l'attractivité des territoires ruraux.

à l'incidence sur les mesures d'accompagnement : majoration de la DGF pour la fraction bourg-centre et de la péréquation de la DSR, bonification France Services...

à l'incidence pour les entreprises : exonérations fiscales et sociales, y compris pour les professions libérales dont médicales. Exonération de CFE et de TFPB **sur décision des collectivités** (CdC pour la CFE et sa part de TFPB et Cnes pour la TFPB)

A la différence des ZRR, les exonérations pour les FRR ne sont pas compensées.

Aides économiques aux entreprises (dans le cadre du SRDEII signé avec la Région) :

- 7 conventions pour 42 801,55 € (cumul de 155 802,73 €).

- La subvention d'amorçage, jusque-là de 5 000 € sera portée à 1 500 € pour tous les créateurs d'entreprises et complétée par 3 500 € maximum pour prendre en charge les investissements.

Marché et travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de Terrasson (6 200 000 € dont 4 191 000 € subventionnés). Réhabilitation de la station de Peyrignac (178 000 €).

Attribution du marché pour l'assistance à la réalisation du PLUI

Présentation d'un nouveau service de covoiturage : Atchoum

### Réunion de préparation de la fête du solstice

#### 24/09/24 : (\*)

Le 20/12/2024. Toutes les associations sont impliquées. Il convient de répartir les tâches, d'arrêter la liste des exposants à contacter. Nécessité de comptabiliser les longueurs d'exposition. Réalisation d'un formulaire d'inscription pour les exposants.

### Réunion ressources humaines : lignes directrices de gestion :

Anticiper la politique des RH : mouvements du personnel, retraites, avancements, promotions

### Autres réunions :

**ADMR** : Conseil d'Administration : élection du bureau - solde positif- progressions de l'activité - gestion financière positive – mise en place des nouveaux SAD à venir : décision avant décembre 2025 – Participation avec l'ASSAD Conseil fédéral : 20,73 € /h/HT

### ORDRE DU JOUR :

#### - Présentation des rapports d'activités 2023 des CCTHPN, SDE24, SMDE24, SMD3

Les présidents des EPCI adressent chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retracant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au Conseil en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus. Il s'agit de prendre acte du rapport et non de réaliser un vote formel sur celui-ci.

Le Maire présente les rapports **2023** de la **CCHTPN**, du **SDE**, du **SMDE24** et du **SMD3**.

\*\*\*\*\*

#### - Exonération en faveur des immeubles situés en zone France Ruralités Revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du Code général des impôts.

Le Maire de Limeyrat expose les dispositions de l'article 1383 K du Code général des impôts permettant au Conseil municipal d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties, *pour la part qui leur revient*, dont bénéficient les immeubles situés dans les zones France Ruralités Revitalisation mentionnées aux II et III de l'article 44 quindecies A du Code général des impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G. Il s'agit d'entreprises nouvellement créées de moins de 10 salariés.

Les motivations sont :

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Favoriser l'implantation d'artisans et enrichir l'activité économique sur la commune.

L'exonération serait effective au 1<sup>er</sup> janvier 2025

**La délibération D2024-27 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **- Paiement d'indemnités et de primes mensuellement :**

Le Maire expose que certains agents contractuels territoriaux, notamment les agents de remplacement bénéficiant de contrats courts, par nécessité de service ou par choix, ne bénéficient pas du régime habituel des congés annuels. Ces agents perçoivent une indemnité compensatrice égale à **10 %** de leur traitement brut y compris les accessoires à ce traitement. De même, certains agents sont susceptibles de percevoir une prime de précarité de 10 %.

Les paiements de ces indemnités et primes s'effectuent normalement en fin de contrat. Pour des raisons de praticité (paramétrage logiciel, suivi de la trésorerie, oubli ...), il est d'usage de les effectuer mensuellement.

Le Service de Gestion Comptable de Sarlat demande au Conseil de délibérer pour permettre ces paiements mensuellement.

**La délibération D2024-28 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) :**

Le maire expose que la commission Ressources Humaines a réexaminé les échelles d'évaluation des différents emplois de la commune notamment celui du deuxième Adjoint des interventions techniques. La commission a aussi revalorisé les montants de base du RIFSEEP de 500 € pour chacun des deux groupes. Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable à l'unanimité. Il est maintenant proposé à l'assemblée de délibérer sur cette décision.

**La délibération D2024-29 est adoptée.**

Le décret n° 2024-641 du 27 juin 2024 est venu améliorer les garanties de prévoyance dans le Fonction Publique d'État transposable à la Fonction Publique Territoriale. En cas de Congé Longue Maladie ou Congé Grave Maladie, la collectivité peut envisager le maintien du régime indemnitaire dans les proportions suivantes :

- 33 % la première année
- 60 % les deuxième et troisième années.

L'avis du CST doit être demandé avant une éventuelle adoption par l'assemblée.

\*\*\*\*\*

## **- Présentation du Rapport Social Unique (RSU) et des Lignes Directrices de Gestion (LDG)**

Tous les ans, la collectivité établit le Rapport Social Unique (RSU). Celui de 2022 a été envoyé aux membres du Conseil et est présenté ce jour. À partir du RSU, la commission RH a établi les Lignes Directrices de Gestion (LDG) qui définissent la politique des Ressources Humaines de la collectivité pour six ans au plus. Les LDG sont nécessaires pour le déroulement de carrière des agents.

L'avis du CST doit être demandé avant un arrêté du maire.

\*\*\*\*\*

## **- Présentation de la convention de participation pour le risque « Prévoyance »**

Par la délibération 2023-47 du 22 décembre 2023, la collectivité avait manifesté son intérêt pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance avec le CDG24. Après négociation, le CDG24 a retenu la Mutuelle Nationale Territoriale pour assurer le risque « Prévoyance ».

L'avis du CST doit être demandé avant une éventuelle adoption par l'assemblée de la convention de participation.

\*\*\*\*\*

## **- Lancement des modalités de consultation des ZAEnR**

La préfecture relance les communes qui ne sont pas entrées dans la démarche des modalités de consultation des ZAEnR. Plusieurs possibilités sont offertes : registre, réunion publique, consultation électronique ou autre.

Ces Zones d'Accélération des Energies Renouvelables doivent permettre d'identifier les secteurs susceptibles d'accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc.).

Elles ne garantissent pas leur autorisation, ceux-ci devant, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables et, en tout état de cause, l'instruction des projets reste faite au cas par cas.

\*\*\*\*\*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **- Devis armoire extérieure défibrillateur**

La société qui gère le défibrillateur indique que l'armoire extérieure n'est pas conforme et propose un devis à 618,00 € TTC pour la remplacer. Devis accepté.

## **Etat de la route du village du Puits de Bon-temps :**

La route d'accès au village est en très mauvais état. Un devis de reprise de la chaussée va être demandé.

## **Repas des aînés :**

Samedi 16 novembre à midi  
Repas traiteur par Hélène Patris  
Apéro et vins fournis par la commune

## **Repas des agents :**

Vendredi 13 décembre à la ferme du Vieux Chêne à Brouchaud

## **Cérémonie des vœux :**

Samedi 4 janvier à 19h00

\*\*\*\*\*

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Bornage et arporage des chemins aliénés suite à l'enquête publique avec M. Francis Baylet réalisés avec le géomètre.

=====

**2 DÉCEMBRE 2024 à 18H30**

## **COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS**

### **Rendez-vous avec la société CIRCET**

Cf ordre du jour : implantation d'antennes de téléphonie

### **Conseil d'école :**

Présentation des projets pédagogiques : balades botaniques, sorties natation à St Laurent, sortie cinéma, gymnastique à Boulazac, marché de Noël

Prévision des effectifs 2024/2025 : 1 TPS + 9 PS + 8 MS + 9 GS + 10 CP + 5 CE1 + 5 CE2 + 12 CM1 + 10 CM2 soit un total de 69 élèves

### **Conseil communautaire :** (quorum juste atteint)

Présentation des actions d'ENEDIS sur le territoire et de nouveaux services en ligne à destination des collectivités.

Modification de l'intérêt communautaire en matière d'action sociale. Modification du rôle du centre Social de Thenon.

Attribution de subventions exceptionnelles aux associations

Convention de guichet unique de l'Habitat pour 2025-2029

Règlement de l'opération promotionnelle de co-voiturage Atchoum.

Présentation des RPQS de l'assainissement collectif et non collectif

## **Réunion de présentation des nouveaux contrats Mutuelle Nationale Territoriale :**

Cf ordre du jour

\*\*\*\*\*

## **ORDRE DU JOUR**

### **Assurance statutaire du personnel 2025 :**

Le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par CNP Assurances, il demande à l'assemblée de se prononcer.

**La délibération D2024-30 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### **Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du CDG 24:**

Le maire rappelle à l'assemblée l'obligation de disposer d'un service de médecine préventive. Le Centre Départemental de Gestion de la Dordogne (CDG 24) propose son service de médecine professionnelle et préventive. Le maire propose d'y adhérer et porte à la connaissance des membres présents les dispositions de la convention d'adhésion (jointe en annexe) pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027.

**La délibération D2024-31 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### **Adhésion à la Convention de participation pour le risque Prévoyance du CDG 24:**

Le maire rappelle à l'assemblée qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les employeurs territoriaux ont obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, pour le risque "Prévoyance", à hauteur minimum de 7 € par mois et par agent. Actuellement, la participation de la commune est de 10 € mensuel par agent. Il rappelle aussi que la commune s'est positionnée pour conventionner avec le CDG 24 qui a choisi la Mutuelle Nationale Territoriale après appel d'offre.

Il informe le conseil qu'il s'est rendu avec l'adjointe aux ressources humaines, Mme Pesquier, le secrétaire de mairie et un agent à une réunion d'information de la MNT le 28 novembre 2024 pour bien comprendre les termes et les conséquences de cette convention. Il les restitue aux conseillers et leur propose de se prononcer.

**La délibération D2024-32 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### **RIFSEEP de la collectivité:**

Le maire rappelle que lors du précédent conseil

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

le 1<sup>er</sup> octobre 2024, l'assemblée a adopté la révision prévue du **Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel** des agents de la collectivité.

Cette même assemblée avait été informée que suite à un décret transposable à la Fonction Publique Territoriale, des dispositions nouvelles de maintien d'une partie du régime indemnitaire en cas de maladie pouvaient être adoptées après avis favorable du Comité Social Territorial (CST) et nouveau vote de l'assemblée à qui il demande de se prononcer.

**La délibération D2024-33 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## Présentation du Rapport Social Unique (RSU) 2023 et arrêté Lignes Directrices de Gestion

Le maire explique que lors du précédent conseil le 1<sup>er</sup> octobre 2024, le RSU de 2022 avait été présenté. Depuis cette date, celui de 2023 a été validé par le CDG 24 et le maire le présente. Les Lignes Directrices de Gestion avaient aussi été présentées. Après l'avis favorable du CST, le maire prendra un arrêté portant établissement des lignes directrices de gestion et définissant leur durée.

\*\*\*\*\*

## Implantation antennes téléphonie (\*)

La société CIRCET est venue présenter un projet d'implantation de pylônes mutualisés pour ATC France, acteur de l'hébergement télécom. Projet d'implantation sur le territoire communal de 2 infrastructures pour :

- améliorer la couverture mobile sur le territoire.
- permettre un accès numérique pour les trains circulant sur la voie ferrée.

Deux sites ont été repérés : sur les secteurs de La Rebière / La Brugère et de Faujat / l'Etang.

Impératifs : proximité d'une voirie et d'une source d'énergie. Emprise environ 70 M<sup>2</sup> et bail avec le propriétaire de 12 ans (2 000 € par an environ) Projet soumis à simple déclaration préalable sauf souhait de la collectivité de consulter le public. L'assemblée refuse l'implantation sur les terrains communaux trop proches des habitations. Elle émet un avis favorable de principe sur les 2 projets et demande une consultation publique.

\*\*\*\*\*

## Avenant au bail de location du multiple rural

M. Herbreteau nous a fait savoir qu'il souhaitait sous-louer le laboratoire de pâtisserie à la per-

sonne qu'il employait et qui aujourd'hui s'installe à son compte.

Cette disposition figure sur le bail de location et requiert simplement un accord de la Commune.

\*\*\*\*\*

## Motion sur la situation financière des collectivités territoriales pour 2025

La sénatrice de la Dordogne, Madame Marie-Claude VARAILLAS propose au conseil de voter une motion sur la situation financière des collectivités territoriales pour 2025.

**La délibération D2024-34 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## Point budgétaire, trésorerie, subventions

Le compte administratif est remis aux conseillers. La trésorerie de la commune est bonne : environ 170 000 €.

\*\*\*\*\*

## Achat d'une tente de réception avec les associations

Dans le cadre de la préparation de la fête du solstice, un barnum serait fort utile pour assurer la liaison entre la salle des fêtes et le chapiteau de la communauté de communes.

Le Comité des fêtes a lancé l'idée que ce serait une bonne occasion d'investir dans ce genre d'équipement, un sujet qui revient régulièrement. L'Amicale de chasse s'associerait à cet achat. Il est proposé que la commune participe aussi à l'investissement et procède à l'achat pour récupérer une partie de la TVA :

Comité des fêtes : 1200 €  
Amicale de chasse : 1000 €

\*\*\*\*\*

## QUESTIONS DIVERSES

### Inscription sur le Monument aux Morts

M. Obron Camille, né à Limeyrat le 24/01/1895 est décédé dans la Somme pendant la guerre le 20/07/1916. Lorsqu'il a été mobilisé, il habitait Périgueux. Un de ses descendants nous a fourni un dossier sur cet aïeul et prétend qu'il aurait été déclaré « mort pour la France » mais son nom ne figure sur aucun Monument aux Morts. Il souhaiterait qu'il soit ajouté à la liste sur celui de Limeyrat.

### Comité de projet et permanence publique pour le projet d'ombrières à Laularie

La commune n'ayant pas défini de zones d'implantation pour les énergies renouvelables, chaque projet doit être précédé d'un comité de

projet qui réunit le Maire, les services de l'Etat. Cette réunion est suivie d'une permanence ouverte au public pour information. Elle aura lieu le 29 janvier.

15h-16h30 : comité de projet  
17h-19h Permanence publique

### **Mise en place d'une signalisation Passage Saint-Exupéry**

La sortie sur la Route du Séquoia à partir du Passage Saint-Exupéry s'avère inappropriée pour les véhicules encombrants. Elle est aussi dangereuse pour les autres véhicules. Il est proposé de réfléchir à la mise en place d'un sens interdit ou d'un portique.

### **Remplacement des kakémonos**

Certains supports des poèmes mis en place au moment de l'attribution du label « Village en poésie » sont abîmés par le temps et difficilement lisibles. Il conviendrait de les remplacer.

### **Préparation des fêtes de fin d'année et des vœux**

Père Noël école 16/12 à 14h30 et 15h15  
Décorations 09/12 Nacelle 10/12  
Montage chapiteau 19/12

### **DECI :**

Comme convenu dans le schéma communal de défense incendie, il convient de commencer à mettre en place des points de DECI. Il est proposé d'en choisir un pour 2025, de commencer par La Feuillade et de rechercher un endroit propice.

### **Début des travaux Adduction d'Eau Potable**

Début le 09 décembre secteur de la Brugère Basse

### **Travaux électricité école**

Réparation du chauffage de la garderie

=====

**20 FÉVRIER 2025 à 20H30**

### **COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS**

#### **Réunion du SIVS de Thenon**

Élection d'un nouveau président : M. Loiseau Patrick, un seul vice président. Une secrétaire comptable issue de la fonction publique a été embauchée pour reprendre la comptabilité et les budgets suite aux dysfonctionnements.

#### **Réunion des écoles du secteur de Thenon**

A l'initiative de l'Inspecteur de circonscription : point sur la baisse des effectifs sur notre territoire. Annonce d'une fermeture de classe à Azerat et maintien de la situation actuelle à Thenon et sur notre RPI.

### **Réunion du bloc communal sur les finances et la situation économique au Lardin**

Présentation des prévisions connues (et provisoires) des intentions du gouvernement pour faire face au déficit de l'Etat.

### **Rencontre avec Smart Group, solutions bureautique, informatique et téléphonie**

Proposition de devis pour installer la fibre et les équipements liés

### **Réunion à la mairie d'Ajat au sujet du RPI**

Réunion élus d'Ajat, maires de Fossemagne et Limeyrat : explication sur les difficultés d'inscription d'enfants d'Ajat sur notre RPI.

### **Conseil d'école**

Cf. compte-rendu annexé

### **Comité de projet photovoltaïque avec la DDT, la CCTHPN et la Commune**

Réunion autour du projet d'ombraries de M. Durand à Laularie. Rappel des éléments pris en compte.

Présence de la Commune, de la Communauté de Communes (MM. Bousquet et Malo).  
Echanges sur les exigences des services de l'Etat

### **Rendez-vous société Vitogaz**

Cette société, en partenariat avec l'Association des maires Ruraux de France, consent des prix très compétitifs aux collectivités. La commune étant propriétaire de la cuve de gaz du multiple rural, elle peut faire bénéficier le gérant de ce tarif. Une nouvelle cuve sera posée contre le mur à l'arrière de la boulangerie pour la somme de 250 € de consigne. La cuve enterrée appartenant à Antargaz sera retirée lorsqu'elle sera vide.

\*\*\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Suppression et création d'emploi au tableau des effectifs :**

Le maire propose la transformation au tableau des effectifs du poste d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe de 16h00 en 08h00 hebdomadaires.

**La délibération D2025-01 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

#### **Modification du temps de travail portant suppression et création d'emplois au tableau des effectifs :**

La commune de Brouchaud a décidé d'augmenter d'un jour par semaine le temps d'emploi de M. Bonvarlet. En conséquence, ce dernier n'effectuera plus que l'équivalent d'un jour par semaine sur la commune de Limeyrat. Ce temps d'emploi

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

sera réparti sur l'année selon un rythme différent en fonction des saisons.

**La délibération D2025-02 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **Convention SDIS 24**

Le tarif de contrôle des installations de défense contre l'incendie par le SDIS passe de 20 € à 30 € par poste. Il convient de renouveler la convention pour prendre en compte cette augmentation et d'autoriser le Maire à la signer

**La délibération D2025-05 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **Admission en non-valeur de créances irrécouvrables**

Le Conseil doit statuer sur l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables pour la somme de 137,80 € correspondant à des titres d'ordures ménagères, de cantine et de garderie de 2014 à 2022.

**La délibération D2025-03 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025**

M. le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses prévues au budget d'investissement en attendant le vote du Budget Primitif.

**La délibération D2025-04 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **Projet d'aliénation du chemin du Château de l'Etang**

M. Amasse et M. Campan ont fait connaître leur souhait d'acheter la portion du « Chemin de la Tuilerie » qui conduit exclusivement à leur habitation.

En cas d'accord, il convient pour cela, dans un premier temps, de procéder à l'aliénation de cette portion de chemin rural qui longe les parcelles D270, D271 d'une part et C707, C711, C712, C718, C1146, C1147 d'autre part.

Cette aliénation concerne seulement l'accès à des terrains appartenant aux pétitionnaires. Les chemins situés aux deux extrémités de cette portion restent accessibles et permettent une liaison avec la route de Cournazac d'une part et la route du Lac Marsaud, à la limite avec St Antoine d'Auberoche d'autre part.

**La délibération D2025-06 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **Installation d'une bâche DECI à La Feuillade**

La commune s'est engagée, dans son agenda de défense contre l'incendie, à mettre en place des dispositifs adaptés sur le territoire.

Dans l'ordre des priorités, le secteur de La Feuillade a été classé en première position en raison du bâti récent et des terrains classés constructibles disponibles. La dernière construction a fait l'objet, au moment du dépôt de permis de construire, d'un engagement à mettre en place une citerne.

**La délibération D2025-07 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **Convention de mise à disposition d'un terrain privé pour la DECI**

La commune ne disposant pas de terrain dans ce secteur, il est proposé de passer une convention avec M. Francis Baylet pour la mise à disposition d'une parcelle pouvant accueillir une réserve de 120 m3. Cette capacité se justifie par la possibilité de combiner l'utilisation de ce dispositif pour les habitations situées dans un rayon de 400 mètres avec la nécessité d'une telle installation pour un permis de construire un bâtiment agricole déposé par le GAEC de Grandchamps.

M. Baylet, intéressé à l'affaire, se retire de la salle et ne prend pas part aux échanges ni au vote.

**La délibération D2025-08 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **Demande d'un fonds de concours de DECI à la CCTHPN**

La Communauté de communes Terrasson Haut-Périgord Noir propose des fonds de concours pour aider à l'installation des équipements de DECI. Le maire propose que la commune fasse appel à ce fonds de concours.

**La délibération D2025-09 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

## **Point budgétaire**

La trésorerie est de 208 914,98 € à ce jour. Les lignes comptables présentées sont provisoires en attente de validation par le trésorier du SGC de Sarlat.

\*\*\*\*\*

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Modification de l'emploi du temps du secrétaire de mairie :**

Le secrétaire de mairie avait déjà sollicité la possibilité de ne pas travailler tous les samedis. Il avait été convenu qu'un point serait fait sur la fré-

quentation du public le samedi matin. L'expérience montre que l'affluence est toute relative et que la présence d'un élu (maire ou adjoint) peut suffire pour accueillir le public et le cas échéant prendre les demandes.

Il est donc proposé d'étudier la modification de l'emploi du temps du secrétaire de mairie qui travaillerait un samedi sur deux et compenserait par une présence, bureau fermé, le lundi à équivalence de temps de travail.

### **Proposition d'une manifestation spécifique pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale le 8 mai (\*)**

Les élus aimeraient organiser une manifestation publique pour marquer le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. Outre la projection du film réalisé à l'occasion de la remise d'un prix aux élèves de Limeyrat pour leur participation au concours de la Résistance et de la déportation, une exposition de documents illustrant cette période serait réalisée à la salle des fêtes, des livres écrits sur la situation locale seraient présentés, un responsable de l'ANACR serait invité à venir présenter le travail de son association.

### **Mise à jour des sites concernés par le projet de mise en accessibilité des bâtiments ERP**

Les services de la Préfecture nous ont adressé un courrier pour nous rappeler nos obligations en matière de mise en accessibilité des locaux accueillant du public.

Il convient de reprendre l'agenda d'adaptabilité qui avait été élaboré en 2015 et de procéder aux aménagements qui avaient été préconisés.

Une commission pourrait se charger de faire le point et de fixer un ordre et un calendrier des travaux.

Sont désignés : Hélène Patris, M-Eugénie Pesquier, Didier Constant, Jean-Paul Chiorozas. Un rendez-vous est programmé avec la personne en charge de ce dossier à la DDT, le jeudi 27 mars à 9h00.

### **Projet de permis de construire à la Croix de Jeanguis**

Nous avons été saisis d'une demande de construction dans ce secteur. Le projet ne correspond pas exactement aux prescriptions du PLU. Cependant, compte tenu qu'il n'y a pas vraiment d'unité dans le style des constructions environnantes, une dérogation pourrait être demandée au Président de la Communauté de Communes pour une révision simplifiée du PLU sur cet aspect dans les zones UB de la commune.

Les exigences minimales porteraient sur l'habillage obligatoire des conteneurs utilisés et l'intégration dans le paysage environnant

### **Projet d'abonnement à la fibre pour la mairie et l'école**

Le support en cuivre devrait disparaître pour les administrations à la fin de 2025. Il est proposé de passer à la fibre et de chercher la meilleure proposition commerciale.

Arnaud Dumaure va étudier la proposition de la société Orange.

### **Projet d'achat de M. Al Titus à M. Perrot**

M. Al Titus, domicilié 1 rue Maurice Carême, souhaite étendre sa propriété en acquérant une parcelle à M. Perrot (succession Roubertie). Pour réaliser cette extension, il souhaiterait acheter une partie du terrain qui intéressait la commune pour former une bande de circulation entre l'école et l'espace de la salle des fêtes. Cette jonction serait possible malgré l'acquisition de M. Al Titus. Pour cela, il faut que la commune renonce à son droit de préemption sur la petite parcelle concernée. La commune ne s'opposera pas cet achat

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Devis plomberie**

Des devis ont été demandés pour la salle des fêtes : réparation de l'installation extérieure du gaz, réparation du lave-mains de la cuisine, déplacement du bac de ménage dans le local technique. Un autre devis a été demandé pour le raccordement de la nouvelle cuve de gaz.

### **Consultation pour l'implantation de deux antennes de téléphonie (\*)**

Un recueil d'avis du public a été mis en place, comme prévu, à la mairie aux heures d'ouverture du bureau, concernant le projet d'implantation de 2 antennes de téléphonie sur le territoire de la commune à proximité de la voie ferrée.

### **Ombrières STE**

Le projet situé à Laularie a été examiné à la Préfecture en présence des organismes concernés. Il a recueilli un avis favorable. Une étude sur la densité de la couverture photovoltaïque dans le secteur doit être menée.

### **Suivi des objectifs de la loi Egalim (macantine.fr)**

La loi Egalim impose aux collectivités un approvisionnement en denrées alimentaires qui correspondent à des critères de production locale et de culture en partie bio.

Le suivi des achats est particulièrement complexe en raison de la multiplicité des sources d'approvisionnement et du manque de producteurs locaux agréés.

Le secrétaire de mairie a effectué la déclaration pour l'année 2024.

### **Recours contre la commune**

La commune a été la cible de 2 recours devant le tribunal administratif :

- Pour avoir refusé un permis de construire qui

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

avait reçu un avis négatif de la CDPENAF (Commission De Préservation des Espaces NAturels et Forestiers). Cet avis étant un avis conforme, la commune, au regard des derniers textes de loi, ne pouvait donner un avis favorable. La société émettrice du recours a été contactée par le service urbanisme de la communauté de communes.

- De la part d'un habitant de la commune de Brouchaud dans le secteur proche des carrières qui met en cause les nuisances sonores et la circulation routière engendrée par le transport de la pierre. Il a assigné aussi les communes de Montagnac d'Auberoche et Brouchaud. Nous attendons la suite qui sera donnée à cette démarche.

## **Rangements sous la cantine**

Le local situé sous la cantine de l'école avait été aménagé par une équipe de bénévoles, il y a des années, pour en faire une zone de rangement pour les associations et l'école. Au fil des ans, cet espace s'est rempli, il est utilisé par l'association Limeyraku pour son activité de poterie. Et devient difficilement accessible.

La création dans d'autres locaux, d'espaces de rangement pour le Comité des Fêtes, les Amis du RPI permettent d'envisager de ranger en le débarrassant de tout ce qui n'est plus utile. Cette opération pourrait permettre de ranger dans le fond des éléments des décorations de noël et de donner plus d'aisance à l'atelier de poterie.

## **Plantation d'arbres à l'école et installation d'une réserve d'eau de pluie**

La directrice de l'école a souhaité une plantation d'arbres en bas du pré de l'école pour apporter ombre et fraîcheur.

Une réserve d'eau de pluie sera mise en place pour permettre aux élèves d'arroser par temps sec en période scolaire.

## **Kakémonos sur la mairie refaits**

Les couleurs des kakémonos datant de l'attribution du label Village en Poésie s'étaient estompées au point d'empêcher une lecture correcte des textes.

Ils ont été refaits par Didier Ballesta. Qu'il en soit remercié.

- CFE : 25,11% avec une durée de lissage de 12 depuis 2017
- TFB : 4,39%
- TFNB : 16,65%
- TH sur résidences secondaires : 2,831%
- Vote des taux de TIEOM pour les communes desservies par le SIRTOM de Brive : Le taux d'incitabilité est maintenu par le SIRTOM à 45%, le taux de TIEOM est fixé pour chaque commune en fonction du produit fiscal attendu : de 4,52% à 10,67%
- Vote du produit attendu pour la GEMAPI : 102 454 € pour 2025
- Vote des comptes administratifs 2024, des comptes de gestion et affectation des résultats : Budget principal et budgets annexes (REOMI, zones d'activités, assainissement)
- Attribution de subventions dans le domaine économique et aux associations
- Vote des budgets 2025 : budget principal et annexes
- Création d'un Guichet Unique de l'Habitat « Pacte Territorial France Rénov' »
- Attribution de marchés de prestation de service et de maîtrise d'œuvre pour l'assainissement
- Modification du plafond de fonds de concours pour la DECI : de 5 000 € HT à 8 000 € HT. Ce fonds est équivalent à 50% de la dépense pour les communes de moins de 500 habitants, 25% de 500 à 1499 habitants et 10% au-delà de 1500 habitants.
- Le fonds d'aide aux entreprises est porté de 250 000 € à 300 000 €.
- Un fonds de concours de 25% sur un plafond de 100 000 € est à l'étude pour aider les communes (notamment les plus petites) sur des projets d'investissements et de voirie (moins de 500 habitants). Projet sur 6 années

## **Rendez-vous avec le SDE24 :**

Evocation du remplacement des ampoules des postes d'éclairage public

Les ampoules au sodium qui équipent la plupart de nos lampadaires vont disparaître du marché. Il ne sera donc plus possible de les remplacer en cas de panne.

Il conviendrait d'équiper les candélabres d'ampoules LED.

Il faut compter 1 000 € par luminaire avec une aide de 35% du SDE. Il y a 35 luminaires sur la commune. Ces remplacements peuvent s'effectuer sur plusieurs années.

## **Réunion sur l'accessibilité :**

Réunion avec M. Jeammet, de la DDT pour évoquer les travaux restants pour parvenir aux objectifs fixés en matière d'accessibilité des ERP dans l'agenda communal.

- Dans le bâtiment de la mairie, il reste la signalisation visuelle des marches de l'escalier, la

-----  
**03 AVRIL 2025 à 20H30**

## **COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS**

### **Conseil communautaire :**

- Vote des taux des contributions directes locales pour 2025 :

boucle magnétique pour malentendants au secrétariat et à l'Agence postale, la signalétique des différentes pièces, l'aménagement du WC handicapés à la salle polyvalente, le reprise des seuils des portes d'entrée, une main courante à la bibliothèque.

- A l'école, il faut remplacer 3 portes (garderie, classe, cantine) pour les mettre aux normes. Il faut aménager un WC handicapés. Il faudrait par ailleurs équiper le portail d'une ouverture électrique commandée à distance
- Au stade, une demande de dérogation va être faite pour l'accès aux vestiaires (trop de modifications à effectuer). Le WC destiné au public sera équipé d'une porte plus large, il est déjà aux normes PMR. L'accès à la buvette et au WC sera rendu possible par la réalisation d'un cheminement en béton plan et sans ressaut.
- Le multiple rural nécessite la création d'une place de stationnement PMR
- L'église doit bénéficier d'une dérogation après accord de l'Architecte des bâtiments de France

#### Réunion du SIVS de Thenon :

Vote du budget primitif 2025 pour le syndicat (123 841,24 € en dépenses et recettes de fonctionnement) et la régie (311 937,00 € en dépenses et recettes de fonctionnement ; 40 263,04 € de dépenses et 64 974,43 € de recettes en investissement)  
Admission de créances en non-valeur 3 584,00 €

#### ORDRE DU JOUR

#### Arrêté du Compte Financier Unique 2024 :

Le maire informe que le compte de gestion dressé par le trésorier et le compte administratif établi par la commune ont fusionné dans un Compte Financier Unique (CFU) dont les modalités de vote de l'arrêté par l'assemblée sont identiques à celles de l'ancien compte administratif soit retrait de l'ordonnateur et élection d'un président de séance.

Le maire présente les documents comptables :

- En fonctionnement, les recettes s'établissent à 592 325 € et les dépenses à 480 375,57 €.
- En investissement, les recettes s'établissent à 227 305,22 € et les dépenses à 244 655,59 €.
- Les restes à réaliser sont de 151 829,22 € en dépenses et de 23 479,25 € en recettes.

Puis il se retire pour le vote pour lequel M. Jean-Paul Chiorozas est élu président. L'assemblée donne acte de la présentation du CFU et l'arrêté.  
**La délibération D2025-10 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

#### Affectation de résultat 2024 :

Il est proposé d'affecter 228 310,24 € au besoin de financement en investissement et 61 630,91 € au 002 (excédent de fonctionnement)

#### **La délibération D2025-11 est adoptée.**

#### Taux d'imposition pour 2025 :

Les bases d'imposition prévisionnelles s'établissent comme suit (en euros) :

Taxes	Bases effectives 2024	Taux de référence 2025	Bases prévisionnelles 2025	Produits référence 2025
Taxe foncière bâtie (TFB)	<b>454 167</b>	<b>44,71</b>	<b>457 800</b>	<b>204 682</b>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	<b>18 387</b>	<b>84,53</b>	<b>18 700</b>	<b>15 807</b>
Taxe d'habitation (TH)	<b>104 209</b>	<b>16,88</b>	<b>94 500</b>	<b>15 952</b>
<b>TOTAL</b>			<b>236 441</b>	
<b>Application du coefficient correcteur</b>			<b>-51 564</b>	
<b>Reste à percevoir</b>			<b>184 877</b>	

Le conseil municipal décide de **reconduire pour 2025** les taux de la manière suivante

TFB: 44,71%	TFNB: 84,53%	THRS: 16,88%
-------------	--------------	--------------

#### **La délibération D2025-12 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

#### Redevance d'Occupation du Domaine Public par ENEDIS pour l'année 2025 :

Le calcul de la redevance 2025 fixé par décret pour les communes de moins de 2000 habitants est de **241 €** (239 € en 2024).

#### **La délibération D2025-13 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

#### Redevance d'Occupation du Domaine Public par ORANGE pour l'année 2025:

La redevance 2025 est de :

- **48,65 €** par km et par artère en souterrain, soit : 33,815 kms x 48,65 € : 1 645,10 €
- **64,87 €** par km et par artère en aérien, soit : 11,917 kms x 64,87 € : 773,06 €
- TOTAL : 2 418,16 €.**

En 2024, elle était de 2 399,23 €.

\*\*\*\*\*

#### Remplacement des lampes de l'éclairage public :

Le Conseil municipal décide d'attendre pour effectuer les remplacements d'ampoules. En effet, le SDE a fait une provision d'ampoules au sodium et le coût de mise en place de LED est élevé, sans qu'il faille en attendre une importante économie de dépense d'énergie.

\*\*\*\*\*

#### Planification des travaux de voirie :

Rappel :

Le total des subventions du Département à venir est de 18 689,33 €

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

## Travaux envisagés :

Présentation des devis réalisés pour plusieurs voies prioritaires et des devis et du rapport de l'ATD sur l'aménagement de la circulation dans le bourg

VOIRIE	Statut	Montant
Route du Vallon	A valider	17 148.00
Puits de Bontemps	Commandé	8 392.97
Chosedie (des 2 côtés de l'autoroute)	Commandé	8 784.00
Route des Croquants	Réalisé	30 405.60
Champagne (de la Borie à l'entrée du village)	Commandé	8 452.80
Passage St Exupéry	A valider	17 628.00
Réparation Rte d'Ajat (sinistre)	Réalisé	3 792.00
Route des Grands Bois	A valider	7 334,88
Chemin de la Croix de Jeanguis	A valider	5352,00
<b>Total restant</b>		<b>73 091,85</b>
CIRCULATION BOURG (*)	Minima	Maxima
Carrefour Rte du Séquoia/ Rue d'Abzac	1 953.00	1 953.00
Carrefour Place du 1er Avril 1944	10 286.00	22 004.00
<b>Total</b>	<b>12 239.00</b>	<b>23 957.00</b>

(\*) Coûts estimés (hors réfection de chaussée et signalisation)

Le montant correspondant aux travaux de voirie en retard porté en RAR est de **89 719.22 €**.  
Cette somme permet de faire réaliser les chantiers en commande ainsi que l'aménagement des voies de circulation dans le bourg, en excluant le passage Saint-Exupéry que le Conseil décide de reporter pour ne pas grever la trésorerie (**79 420,85 €**)

\*\*\*\*\*

## Planification des travaux d'accessibilité :

Il convient de fixer l'ordre de réalisation de la mise en accessibilité des différents ERP en fonction des priorités, des travaux connexes, de l'attente de subventions :

- À la mairie, il convient de terminer afin de transmettre l'attestation d'accessibilité indispensable pour toucher la subvention du Département.
- Au stade, tout est réalisable par les agents de la commune.
- Au multiple rural, la place de stationnement sera réalisée en même temps que la voirie.
- Pour l'école, des devis vont être sollicités et un dossier de demande de subvention de l'Etat va être monté.

## Préparation du budget 2025 :

Communication des projets de dépenses et recettes de fonctionnement à partir des données reçues et des projections évaluées.

Pour l'investissement, plusieurs pistes de dépenses sont proposées et des demande de fonds de concours pourraient être sollicités auprès de la Communauté de communes (DECI, voirie du bourg et de la Croix de Jeanguis)

\*\*\*\*\*

## QUESTIONS DIVERSES

### Organisation d'un concert d'été :

Chaque été, la commune organise un concert musical sur la place de l'église. Des contacts ont été pris pour cet été par Didier Patris, producteur de spectacles. Il convient de compter entre 700 et 800 euros pour un cachet.

### Mise en place de poteaux incendie :

Les travaux d'enfouissement d'une canalisation d'adduction d'eau potable entre La Croix de Jeanguis et La Pinolie sont l'occasion de réfléchir à la possibilité de mettre en place des bornes incendie sur la conduite. La canalisation aura un diamètre de 110 mm et permettra un débit d'environ 30 M<sup>3</sup>/heure sur une partie du linéaire. Ce débit permet une protection incendie minimale telle que recommandée par le SDIS.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS DIVERSES

Installation d'une bâche DECI à La Feuillade : la bâche sera installée chez M. Baylet, elle sera de 120 m<sup>3</sup> et servira à l'exploitation et à la lutte contre l'incendie. Les frais d'installation seront partagés (terrassement, fournitures, clôture...).

=====

**15 AVRIL 2025 à 20H30**

## COMPTE-RENDUS DE RÉUNIONS

### Réunion de chantier AEP :

Présentation du tracé imposé par la présence de lignes électriques enterrées  
Validation des emplacements des bornes à incendie . Cf. ordre du jour

### Réunion du SIVS du RPI :

Vote du CFU 2024 et du budget primitif : une seule section de fonctionnement

Le Compte Financier Unique fait apparaître un excédent sur l'année de 58,77 €  
Le report est de 20 668,12 €  
Le budget adopté s'établit à 109 978,12 € en recettes et dépenses  
La participation des deux communes du syndicat est de 51 403,28 € pour Fossemagne et 28 996,72 € pour Limeyrat  
Prévision de la rentrée 2025 :  
Une famille d'Ajat (Bauzens) a inscrit ses deux enfants sur le RPI. Une rencontre a eu lieu avec le SIVS de Thenon pour organiser un ramassage par le bus. La Région qui détient la compétence transport scolaire ne souhaitant multiplier les circuits, il n'est pas certain que le temps de trajet nécessaire puisse être compatible avec la disponibilité du bus affecté.

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

### Vote du budget primitif 2025 :

**Les chiffres du budget s'établissent comme suit :**

#### A - Section de fonctionnement :

Dépenses:

**584 557,91€** dont 65 075,00 € de virement à la section d'investissement

Recettes:

**584 557,91€** dont 61 630,91 d'excédent reporté

#### B - Section d'investissement :

Dépenses :

**346 589,49 €** dont 151 829,22 € de restes à réaliser et 99 960,27 € de solde négatif reporté

Recettes:

**346 589,49 €** dont 23 479,25 € de restes à réaliser et 65 075,00 € de virement de la section de fonctionnement

La délibération D2025-15 est adoptée.

\*\*\*\*\*

## QUESTIONS DIVERSES

### Préparation de la journée du 8 mai : (\*)

Pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre, une exposition sera proposée à la salle des fêtes avec la projection du film réalisé à l'occasion de la remise du Prix du concours de la Résistance aux élèves de Limeyrat en 2012.

Le rassemblement au monument aux morts aura lieu à 15 heures.

### Implantation de bornes à incendie :

Après étude des distances à respecter pour couvrir le risque incendie des habitations situées sur le tracé de la nouvelle conduite d'eau, 3 bornes ont été prévues en tenant compte du débit néces-

saire minimum de 30M3/heure de la canalisation aux endroits choisis :

Une première sera mise en place à la Brugère Moyenne pour couvrir les besoins de la Route des Hautefort et de la Croix de Jeanguis. Une autre sera implantée au niveau du pont SNCF pour la protection partielle de la partie sud du village de la Pinolie, des Rues du Fagnac et de la Palue.

Enfin, un troisième poteau sera implanté au niveau de la Brugère Haute là où des travaux de suppression d'une vanne sont prévus. Il couvrira les besoins alentours en complément de l'étang répertorié par les pompiers ainsi que le secteur du cimetière.

Ces aménagements n'étaient pas prévus aujourd'hui dans le schéma communal de défense incendie mais il aurait été dommage de ne pas saisir l'aubaine du chantier en cours. Un fonds de concours pourra être sollicité auprès de la communauté de communes.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Dénonciation de la licence IV :

En raison des nombreux trimestres impayés et de la fermeture régulière du bar, la commune a fait valoir son droit de ne pas renouveler la location de la licence IV.

### Différend Brunaux / Raabe :

L'opposition et les invectives se poursuivent selon un courrier récent de M. Raabe qui demande de trouver une solution définitive au statut du passage qui conduit à son domicile.

=====

**17 JUIN 2025 à 20H30**

## COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS

### Réunion sur le RIFSEEP du SIVS du RPI (05/05/2025) :

Les élus du SIVS ont actualisé les données concernant le régime indemnitaire des agents en fonction de l'évolution des situations individuelles et de l'augmentation du coût de la vie.

### Conseil communautaire (26/05/2025) :

\* Délibération sur la recomposition du conseil communautaire de CCTHPN dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux prévu en 2026. Les élus ont décidé d'opter pour la règle de droit commun, à savoir la répartition des sièges à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, en fonction de la population des communes.

\* Modification des statuts du SMBVVD (changement d'adresse)

\* Décisions budgétaires modificatives. Annulation

# RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

## de subventions aux associations

- \* Extension des zones d'activités des Fauries Nord et des Chasselines
- \* Attribution de subventions aux entreprises
- \* Fixation de la redevance d'assainissement collectif à compter du 01/07/2025 : part fixe à 132€ et part variable à 1,65 €/M<sup>3</sup>.

## Accueil député (06/06/2025)

M. Sébastien Peytavie, dans le cadre de ses déplacements sur le territoire sous forme de café parlementaire, est venu en mairie pour une discussion avec les élus et une courte visite du bourg.

## Comité syndical du SMBVVD (06/06/2025)

Réunion annulée faute de quorum

## Conseil d'école du RPI (10/06/2025) :

Cf. annexe 1

- Point sur les projets pédagogiques
- Effectifs et répartition des classes envisagée à la rentrée :
  - À Fossemagne : 10 PS + 9 MS + 8 GS en classe maternelle et 10 CP + 9 CE1 en classe de cycle 2.
  - À Limeyrat : 5 CE2 + 7 CM1 + 12 CM2
- Présentation des nouveaux programmes en cycles 1 et 2 et de l'Éducation à la Vie Affective et Relationnelle
- Travaux restant à réaliser à Limeyrat : peinture sur le mur du local enseignants, mise en place de récupérateurs d'eau pour l'arrosage des plantes et des arbres fraîchement plantés, plantation de nouveaux arbres au fond du terrain, fixation d'un tableau de liège dans la classe, déplacement des meubles de l'ancien bureau vers l'ancienne classe de CE, remplacement des ordinateurs de direction et de la BCD, terminer la mise en accessibilité.
- Point sur l'Environnement Numérique de Travail de la classe de CM1/CM2 peu utilisé par les parents.

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

### Nouvelle convention de l'accueil périscolaire par le CIAST :

Le Centre social Passerelle est remplacé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonais de la communauté de communes pour la prise en charge de la mise à disposition des locaux et du personnel pour les activités périscolaires. Une nouvelle convention doit être signée.

**La délibération D2025-16 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### - Délibération portant création d'un emploi non permanent :

Le Maire indique qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face aux besoins liés à un accroissement temporaire d'activité à savoir :

- programme de goudronnage de la voirie ;
- entretien et conservation de la voirie et des espaces publics (fauchage, débroussaillage) ;

Le Conseil municipal décide la création à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2025 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'Adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de douze heures.

Cet emploi non permanent sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de six mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 31 décembre 2025. Il devra justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine.

**La délibération D2025-17 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### - Taux de promotion des agents

Il appartient au Conseil municipal de fixer, après avis du Comité Social Territorial, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

**La délibération D2025-18 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### - Embauche d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité

Depuis la diminution du temps d'emploi de M. Bonvarlet, M. Aubarbier se retrouve avec un accroissement de son activité et un nombre de jours important où il est seul pour accomplir son travail. Il est proposé de procéder au recrutement d'un agent à temps partiel (12 heures par semaine) pour permettre l'accomplissement des différentes tâches dans de meilleures conditions. Plusieurs chantiers importants, notamment de voirie sont envisagés. Il serait utile de procéder à ce recrutement dès le mois de juillet et de prévoir une clause permettant à cet agent d'effectuer, si c'est nécessaire, des heures supplémentaires. Cet agent sera employé en CDD.

\*\*\*\*\*

### - Suppression et création d'emplois au tableau des effectifs

Le Maire rappelle à l'assemblée que conformément au Code général de la fonction publique,

les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des tableaux d'avancement de grade fournis par le CDG 24, il convient de procéder à la suppression et la création de différents emplois au tableau des effectifs.

Le Maire **propose** à l'assemblée :

- la suppression de l'emploi d'**Agent de maîtrise à temps non complet de vingt-trois heures trente minutes hebdomadaires** ;
- la création d'un emploi permanent d'**Agent de maîtrise principal à temps non complet de vingt-trois heures trente minutes hebdomadaires**, à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2025**.
- la suppression de l'emploi d'**Adjoint administratif à temps non complet de trente-et-une heures hebdomadaires** ;
- la création d'un emploi permanent d'**Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet de trente-et-une heures hebdomadaires**, à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2025**.

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Monsieur le Maire **propose** de modifier le tableau des effectifs à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2025** pour intégrer les créations demandées.

Les effectifs du personnel seront fixés comme suit :

*\*Voir tableau en fin d'article*

La délibération D2025-18 est adoptée.

\*\*\*\*\*

#### **- Proposition de suite à donner au projet d'achat des biens de la succession Roubertie**

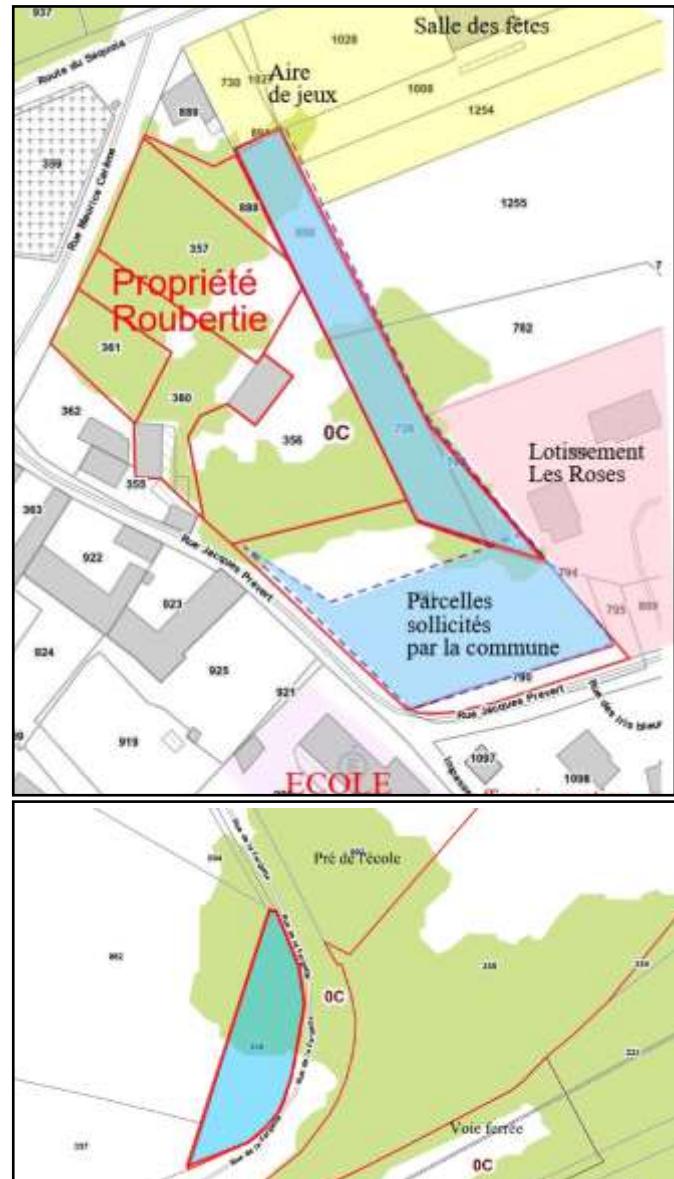
Depuis l'entrevue avec M. Perrot, héritier de Mlle Roubertie, aucun contact n'a eu lieu. Il est donc proposé de faire une offre de prix pour les parcelles intéressant la commune :

- Pour le parking de la salle des fêtes, terrain constructible aujourd'hui mais peu probablement dans le futur PLU (9 €/M<sup>2</sup>)
- Pour le cheminement entre le futur parking de l'école et l'aire de jeux, terrain constructible seulement pour des aménagements de loisirs (3 €/M<sup>2</sup>).

Pour cette zone, il conviendra de vérifier où se trouve la borne entre les parcelles 791 et 792 pour s'assurer que le passage est assez large. Le conseil municipal propose d'acquérir l'intégralité de la parcelle 791.

- Pour le virage sur la Route de La Fargette, terrain agricole (1 €/M<sup>2</sup>?).

La parcelle 338 consiste en un talus en plein virage qui pourrait permettre un aménagement de voirie et un écoulement de l'eau sur la Rue de La Fargette.



#### **- Suite à donner à la récupération de la licence IV par la commune**

La commune a mis fin au contrat de bail de la licence IV pour cause de non-paiement des loyers et en raison du flou concernant la responsabilité de la gérance dans l'association locataire du bar.

Il convient maintenant d'affecter cette licence à un local et trouver un référent ayant une formation nécessaire.

Les associations pourront exploiter cette licence pour leur compte.

\*\*\*\*\*

#### **- Aménagement du bail de location des locaux du multiple rural**

Sous-location d'un laboratoire de pâtisserie : l'accord du maire suffit et le bailleur et le locataire doivent signer un bail de sous-location.

Problème de soumission du logement à la taxe d'habitation : il semble qu'il s'agit d'une situation normale pour 2023, date à laquelle le locataire possédait aussi un logement à Périgueux.

Projet de séparation de la location en 2 baux, notamment pour la comptabilité et l'obstacle à l'obtention d'aide (exemple chèque énergie) : il n'est pas possible d'inclure dans un bail locatif d'habitation une quelconque clause de restriction comme l'obligation de maintenir l'activité artisanale.

\*\*\*\*\*

#### **- Projet de régularisation du jugement entre la commune et la SCI Brunaux :**

Après rencontre avec Me Adam-Demortier, il apparaît que tous les documents sont prêts. Il faudrait faire procéder à un arpantage des parcelles 963, 965 et 964 par rapport à l'alignement sur la voie communale Route du Séquoia.

Rendez-vous sera pris avec un géomètre rapidement.

\*\*\*\*\*

#### **- Remplacement de matériels informatiques :**

Les postes informatiques du secrétariat de mairie et de la direction d'école sont devenus obsolètes pour leur usage. Par contre, une mise à niveau pourrait peut-être permettre de les affecter à d'autres usages (exemple : cantine et garderie, bibliothèque...)

Il convient de faire un état des lieux et de réfléchir aux meilleurs choix à faire.

\*\*\*\*\*

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **- Mise en ordre des locaux de rangement et rationalisation des emplacements :**

Le local sous la cantine scolaire, utilisé en partie par l'association Limeyaku mais aussi par l'école, l'amicale de chasse et la commune est encombré d'objets très anciens, souvent devenus inutiles.

Il est nécessaire de le débarrasser pour optimiser le rangement. Le départ du comité des fêtes qui dispose d'un rangement à la salle des fêtes a déjà libéré de l'espace.

La réserve de la salle polyvalente est inutilisable de par son encombrement. Nombre d'objets non fragiles rangés là pourraient aller sous la cantine. Les réalisations artistiques données à la commune au décès de Charles Gil ne disposent pas d'emplacements de rangement permettant de les conserver en bon état. Il faudra sans doute effectuer un tri.

#### **- Modifications des clauses de location de la salle des fêtes et mise à jour du formulaire de bail :**

La location de notre salle des fêtes rencontre un grand succès et est fortement sollicitée mais l'expérience montre qu'il nous faut adapter notre règlement de location : elle n'est pas adaptée à

tout type d'évènements (style rave party). Nous prêtons aux associations mais peut-être pas à toutes, notamment de l'extérieur et sans existence très formelle. Il nous faut préciser que le pré ne fait pas partie de l'espace loué. Il faut peut-être louer le nouveau four uniquement sur demande expresse (risque d'endommagement). Le tarif pourrait être révisé en fonction des prix pratiqués ailleurs et des aménagements successifs réalisés...

Le conseil se prononce pour un maintien du tarif de 150 € pour les habitants de Limeyrat et propose de porter le tarif de 230 à 300 € pour les gens venant de l'extérieur.

#### **- Travaux réalisés et à venir à l'école :** cf conseil d'école

\*\*\*\*\*

### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **Attribution du label IGP à la Pierre de Limeyrat :**

À l'initiative de la société des Pierres du Périgord qui exploite la carrière située aux Grands Genéviens, la pierre extraite sur les territoires de Limeyrat et Montagnac d'Auberoche sera classée en IGP (indication géographique protégée) « Pierre de Limeyrat ». Une reconnaissance des caractéristiques exceptionnelles de ce matériau et une protection contre les contrefaçons.

#### **- Aménagements supplémentaires de voirie :**

Demandés sur le parcours de l'enfouissement du réseau d'eau potable, plusieurs travaux seront réalisés à l'occasion du chantier en cours pour l'évacuation des eaux de ruissellement.

#### **- Recherche d'un agent cuisine**

La commission RH se réunira le samedi 28 juin pour rencontrer une personne intéressée par le poste, la cuisinière actuelle ayant fait savoir qu'elle souhaitait arrêter pour une retraite bien méritée.

- Achat d'un lave-vaisselle et d'un adoucisseur pour l'école
- Nécessité d'actualiser le contrat d'assurance pour prévoir l'utilisation par les agents de matériel agricole loué.
- Prévoir l'élaboration du plan communal de sauvegarde (avant le 27/10/25)

=====

**31 JUILLET 2025 à 20H30**

### **COMPTES-RENDUS DE RÉUNIONS**

#### **Conseil communautaire (07/07/25) :**

- Modification des statuts de la CCTHPN pour la compétence GEMAPI

- Modification des statuts de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Pôle d'Interprétation de la Préhistoire
  - Aménagement de plusieurs PLU :
  - Approbation de la modification N°1 du PLU de Thenon
  - Mise à disposition du public du projet de modification simplifiée N°1 du PLU de Limeyrat
  - Arrêt de la révision allégée N°1 du PLU de la Feuillade
  - Proposition de motion contre la déshumanisation des gares et pour un service public ferroviaire en réponse aux enjeux
  - Poursuite de la politique de mobilité de la CCTHPN :
    - \* Covoiturage solidaire : autopartage
    - \* Auto-école solidaire et service de location de véhicules
    - \* Location longue durée de Vélos à Assistance Electrique et aménagement d'un itinéraire cyclable intercommunal dans le cadre des tracés des vélo routes
  - Adhésion au Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne : 2 000 €
  - Attribution de subventions aux entreprises
  - Vote de 2 décisions modificatives budgétaires
- Subvention aux associations
- Vente d'un terrain à la ZAE des Fauries
  - Débat sur la remise en cause de la répartition des délégués des communes en 2026

\*\*\*\*\*

## ORDRE DU JOUR

### Modification des statuts de la Communauté de Communes - Compétence GEMAPI :

Le Maire expose que le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle souhaite prendre la compétence GEMAPI, item 12 de l'article L.211-7 du Code de l'environnement :

*« L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique »* à la Communauté de Communes (EPCI).

Cet item n'est pas transféré de plein droit aux EPCI. Conformément au principe de spécialité, la Communauté de communes doit se doter de la compétence avant de pouvoir la transférer, en l'intégrant par délibération à la compétence obligatoire « GEMAPI ». La CCTHPN a délibéré en ce sens le 07 juillet 2025 n° 2025/058/5.7 pour modifier ses statuts.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'accepter la modification des statuts de la Communauté de Communes.

**La délibération D2025-20 est adoptée.**

### Dénomination de l'École publique de Limeyrat

Le Maire indique au Conseil municipal que l'école de la commune a été dénommée « École Gabriel Moulinier » sans faire l'objet d'une délibération. Sur interpellation de la DSDEN de la Dordogne, il convient de régulariser la situation.

**La délibération D2025-21 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### Tarif de la cantine scolaire

Le Maire expose que depuis sept ans, aucune modification n'a été apportée au tarif des repas de la cantine scolaire. Il propose de porter celui-ci à 2,50 euros.

**La délibération D2025-22 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### Demande de subvention par le Centre Social Intercommunal Passerelle Vézère Haut Périgord Noir

Celui-ci a présenté au Maire un projet pédagogique de séjour pour 20 adolescents du 15 au 20 juillet 2025 au Gîte de Larrayou à 64570 Issor et a demandé une subvention de 200 €.

**La délibération D2025-23 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### Rabais sur le prix de location du Multiple Rural

Le gérant du Multiple Rural a rencontré le Maire et lui a fait part de difficultés économiques. Il demande un rabais sur le prix de location mensuel. Le Maire propose à l'assemblée consentir une réduction durant 6 mois.

**La délibération D2025-24 est adoptée.**

\*\*\*\*\*

### Indemnité forfaitaire annuelle pour fonctions essentiellement itinérantes au sein de la commune

L'agent recruté le 1<sup>er</sup> juillet 2025 se déplace principalement avec son véhicule sans permis personnel. Les frais occasionnés peuvent être remboursés après saisine du Comité Social Territorial auprès duquel il faut soumettre un projet de délibération déterminant le montant de cette indemnité forfaitaire annuelle. Le maire propose de fixer ce montant à 600 € annuel prorata temporis. Le projet de délibération sera soumis ultérieurement à l'assemblée après avis du CST.

\*\*\*\*\*

### QUESTIONS DIVERSES

**- Présentation du Rapport d'Activités 2024 du Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne :**  
le rapport est présenté et mis à disposition des conseillers et du public.

## INFORMATIONS DIVERSES

- **Bornage parcelles C962, C964, C965** : dans le jugement avec la SCI Brunaux, il est stipulé que les parcelles en bordure de la Route du Séquoia doivent faire l'objet d'un document d'arpentage. Contact a été pris avec le cabinet de géomètre Kersual

### **- Travaux de voirie prévus et réalisés :**

L'ensemble des travaux de voirie programmés a été réalisé. Il s'agit du goudronnage sur les routes des Bories (à la Chosedie), du Vallon, des Grands Bois (à la Feuillade), de Maison Rouge (à la Champagne). Ces travaux correspondent à l'investissement prévu au budget (Restes à réaliser de 2024) pour un montant de 39 775,68 €. A cela s'ajoutent le Chemin des Sablières (à la Croix de Jeanguis) et le Chemin du Dolmen (au Puits de Bontemps), non budgétés pour un montant de 13 744,97 €

### **- Travaux de voirie supplémentaires Route de La Chapellenie :**

Pour profiter de la réalisation des travaux d'enfouissement de la conduite d'eau et de la présence de l'entreprise de travaux publics ERCTP, des aménagements pour l'évacuation des eaux pluviales et de ruissellement ont été réalisés :

- busage sous la Route de la Chapellenie au car-

refour avec la Route du Maquis

- mise en place de caniveaux en bordure de la route au carrefour avec la rue de La Palue.
  - réalisation d'un puisard pour éviter la stagnation de l'eau sur la route à mi-chemin entre le chemin de randonnée et le chemin de Beausoleil.
- L'ensemble des ces travaux représente un montant de 26 843,53 €

### **Problèmes de signalétique rencontrés par les habitants du Chemin du Dolmen :**

Le village est indiqué par un panneau routier « Puits de Bontemps ». Cette signalétique prête à confusion lorsque des touristes cherchent le puits artésien situé en contrebas sur la commune de Brouchaud. Les voitures s'engagent jusqu'au hameau et sont contraintes de faire demi-tour. Par ailleurs, certains véhicules empruntent aussi cette voie en ignorant qu'il s'agit d'une voie sans issue et doivent faire demi-tour en raison du rétrécissement du chemin après le village.

Il convient de modifier la signalisation :

- Retirer le panneau indiquant le village puisque le nom de la voie suffit pour l'adresse.
- Contacter la mairie de Brouchaud pour signaler la résurgence
- Implanter un panneau de « voie sans issue pour les véhicules » ; ce chemin faisant partie du sentier de randonnée communal est donc ouvert aux piétons, cyclistes, *voire cavaliers*.

## \* TABLEAU DES EFFECTIFS

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	Durée Hebdo	Effectif Budget	Effectif pourvu	Fonctions
<b>Cadre d'emploi Adjoint Administratif Territorial:</b> - Adjoint adm. principal de 2 <sup>ème</sup> classe	<b>31h00</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<i>Secrétaire général de mairie</i>
<b>Cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux:</b> -Adjoint technique -Adjoint technique -Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	<b>30h30</b> <b>35h00</b> <b>8h00</b>	<b>3</b> 1 1	<b>3</b> 1 1	<i>Agent polyvalent restauration</i> <i>Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural</i> <i>Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural</i>
<b>Cadre d'emploi des Agents de maîtrise territoriaux :</b> - Agent de maîtrise - Agent de maîtrise principal	<b>35h00</b> <b>23h30</b>	<b>2</b> 1	<b>2</b> 1	<i>Agent technique polyvalent</i> <i>Animateur périscolaire polyvalent</i>
EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES	Durée Hebdo	Effectif budget	Effectif pourvu	Fonctions
<b>Cadre d'emploi Adjoint Administratif Territorial:</b> - Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	<b>16h00</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<i>Gérant d'agence postale communale</i>

## ETAT CIVIL : actes enregistrés de septembre 2024 à septembre 2025

*Vous trouverez ci-dessous les actes d'état civil enregistrés à la mairie et pour lesquels les familles concernées ne se sont pas opposées à la publication.*

### Naissances :

Louise, Marie, Lola LEBON,  
le 2 novembre 2024

Jules, Jean-Yves, Eric MARECHAL,  
le 21 octobre 2024

Amaël, Jean, Marcel DOSTON,  
le 12 décembre 2025

Henri, Gabriel, Néo KHACHADOUR,  
le 24 septembre 2025

*Aux heureux parents, toutes nos félicitations, aux nouveau-nés, la bienvenue à Limeyrat*

### Parrainage républicain :

Augustin COUSIN SAUTIER,  
le 31 mai 2025

*Au jeune citoyen, tous nos encouragements républicains*

### Mariage :

Ewen COUSIN & Coralie SAUTIER,  
le 31 mai 2025

*Tous nos vœux de bonheur aux époux*

### Décès :

Germaine COUSTILLAS, née COURTEY, le 5 décembre 2024

Alcide, Régis, Louis CAMBON, le 3 janvier 2025

Marcelle BAYLET, née BOURINEL, le 4 janvier 2025

Philippe GREMAUD, le 28 février 2025

Amandine FRANCOIS, le 24 mars 2025

Nina FRANCOIS, le 24 mars 2025

*A leurs familles, leurs proches, toutes nos condoléances et toutes nos marques de sympathie*

## CEREMONIE DES VOEUX

Comme c'est désormais la tradition, en début d'année, le 4 janvier 2025, la population était invitée à une soirée conviviale pour échanger les vœux et passer une soirée ensemble.



Vous étiez nombreuses et nombreux à avoir répondu présents et après une présentation des travaux réalisés en 2024, les élus et leurs con-

joints ont eu le plaisir de vous servir le buffet dînatoire préparé par les bénévoles. C'est toujours un moment particulier qui rassemble les habitants de la commune pour échanger à bâtons rompus, partager un verre, quelques agapes et la traditionnelle galette des rois.



## AMENAGEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE

En 2024 et 2025, notre commune a bénéficié d'un programme d'enfouissement des canalisations d'eau potable réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable 'Eau Cœur du Périgord'.

Il s'agissait de remplacer des conduites vétustes en passant exclusivement en domaine public.

Ces travaux ont été accompagnés par la pose de nouveaux compteurs chez les usagers, placés en bordure de voirie.

Ces aménagements sont destinés à réduire les nombreuses fuites sur le réseau, faciliter la maintenance et permettre un relevé des consommations plus facile.

Ces 2 chantiers ont occasionné une gêne pour les habitants des zones concernées, dans des conditions météo difficiles. Ils ont aussi durement affecté l'état des routes mais ils étaient nécessaires pour bénéficier d'un service plus économique de la ressource en eau.

## UNE INDICATION GEOGRAPHIQUE PROTEGEE A LIMEYRAT

A la demande de l'entreprise Les Pierres du Périgord, une IGP a été créée pour classer la pierre du causse au nord de notre commune sous le label « Pierre de Limeyrat ».



Il s'agit là d'une garantie industrielle qui reconnaît les caractéristiques de ce matériau exploité depuis la nuit des temps et le protège de toute transaction ou appellation frauduleuses.

Cette aire d'appellation englobe les carrières exploitées sur les communes de Limeyrat et Montagnac d'Auberoche.

La remise de l'attestation que nous affichons fièrement à la mairie nous a été remise par les responsables de l'Institut National de la Propriété Industrielle à la préfecture de la Dordogne en présence de Madame la Préfète et de Madame Colette Langlade représentant la Région Nouvelle Aquitaine.

Quatre autres sites de Dordogne ont aussi reçu un label similaire en présence des élus des communes concernées et des exploitants des carrières

## MOUVEMENT DE PERSONNEL A L'ECOLE

Madame Huguet qui effectuait le remplacement de Sabine au poste de cantinière a décidé de prendre définitivement sa retraite.

Recrutée de manière temporaire pour un remplacement au pied levé, Christine sera restée 6 années au service de notre commune pour la plus grande satisfaction de tous : élus, collègues, enfants...

Tout au long de ces années et des contrats successifs renouvelés, avec son sens du service, sa disponibilité elle a su faire preuve de beaucoup de faculté d'adaptation à ce poste.

A la rentrée de septembre, nous avons tenu à lui exprimer toute notre gratitude.

Sabine ne pouvant hélas pas reprendre son poste, nous avons accueilli à cette occasion Madame Cécile Huscenot qui prendra la suite de Christine. Elle dispose de toutes les qualifications

nécessaires pour exercer à ce poste et nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans notre collectivité



## L'ART DU CAMION ORANGE

L'artiste Fernando Costa est revenu à Limeyrat au mois de juillet.

Il est venu cette fois exposer les tableaux qu'il a réalisés à partir des morceaux de carrosserie de l'ancien camion orange de la commune.

Une bien belle exposition mise en valeur par les membres du comité des fêtes, les élus et les fidèles admirateurs de Fernando.

Un moment encore très fort de complicité avec cet artiste du Périgord hors du commun par son talent et ses grandes qualités humaines devenu un ami de Limeyrat depuis notre première rencontre en 2024 qui a donné naissance à ce beau projet. La commune, à cette occasion, a acquis un tableau de l'artiste. Il trône en bonne place dans la salle du conseil municipal de la mairie, à côté de

l'aquarelle de José Correa acquise à l'occasion d'une exposition de cet autre artiste à Limeyrat.



## DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

### ----- Une collecte pour Mayotte -----

Après le passage du terrible cyclone qui a ravagé l'île de Mayotte au mois de décembre 2024, nous avons relayé l'initiative de notre concitoyen Faissoli Toybina, lui-même d'origine mahoraise. Il n'a fallu que quelques jours, avec une communication rapide, pour que la générosité des habitants de notre commune se manifeste.



Faissoli a ainsi pu venir récupérer avec un fourgon les fruits de la collecte pour les acheminer



vers un conteneur qui prenait la direction de ce lointain département français. Une goutte d'eau pour les sinistrés mais un geste symbolique montrant notre solidarité avec ceux qui souffrent.

### ----- Exposition de minéraux -----

Les 14, 15 et 16 février, la salle des fêtes a accueilli une exposition de minéraux et fossiles avec une présentation de géodes du monde. Les nombreux visiteurs ont apprécié les richesses minérales que la terre peut nous offrir.



Les exposants ont animé ces journées avec moultes explications, photos à l'appui et ont fait partager leur passion de la minéralogie d'origine française et étrangère.



Ils reviendront pour une deuxième édition les 27 et 28 février et 1er mars 2026. Cette exposition sera consacrée aux pierres imagées et figuratives : vous pourrez laisser libre cours à votre imagination en découvrant des paysages réels ou imaginaires. Des sculptures minérales créées par la nature vous feront voyager au cours de votre visite.

### ----- Un éclairage au terrain de pétanque -----

On en parlait depuis déjà pas mal de temps. Il faut dire que le terrain de boules est particulièr-



ment fréquenté, surtout à la belle saison et que les jours de forte chaleur, il est tentant de s'adonner à cette passion dans la fraîcheur (même toute relative) de la nuit.

Les élus et les agents ont donc mis en place des spots à LED qui permettent d'éclairer le boule-drome. Des interrupteurs ont été placés dans un coffret fermé à clé accessible par un code communiqué aux habitués.

Tout le monde peut bien entendu profiter de ce dispositif qui est placé sous la responsabilité de chacun.

# DIVERS... DIVERS... DIVERS... DIVERS...

## ----- Commémoration du 8 mai -----

Cette année, nous commémorions le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. L'occasion de donner un caractère plus solennel à cette manifestation.



Le Conseil municipal avait obtenu de la section locale de l'ANACR une exposition réalisée sur commande de la communauté de communes relatant les faits de résistance marquants dans les communes du territoire.

La bibliothèque municipale avait pour l'occasion emprunté des livres à BDDP mis à disposition ce jour-là et disponibles en prêt par la suite. Plusieurs autres documents avaient été fournis par des habitants, concernant des correspondances, des faits d'armes sur la commune ou les alentours.

M. Jean Pierre Cournil, membre de la section locale de l'ANACR de Terrasson participait à cette cérémonie.

Après un recueillement au monument aux morts en présence des élèves de l'école et de leur enseignantes, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour visionner le film réalisé en 2012 à l'occasion de la remise aux élèves de Limeyrat du prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation.



Jean-Pierre Cournil nous a présenté son association et en a expliqué le rôle et les objectifs.

L'après-midi s'est terminé par des échanges passionnés entre participants autour d'un pot de l'amitié



## ----- Concert de l'été -----

Chaque été, au mois d'août, la municipalité organise un concert en soirée.



Cette année n'a pas échappé à la règle mais contrairement à l'habitude, les organisateurs, la mort dans l'âme, ont déplacé cette manifestation dans la salle des fêtes au lieu de l'habituel parvis de l'église, sur la place St Hilaire, au milieu des

vieilles pierres du village. C'est la météo (canicule et risque d'orage) qui a dicté ce choix. Malgré le cadre moins romantique, environ 70 personnes ont assisté à la prestation du trio « Cinq Oreilles » qui les a fait voyager aux 4 coins du monde avec des musiques et des chants d'une grande diversité.



Une soirée qui s'est terminée autour d'un pot offert aux spectateurs et aux artistes.

## -----La « Périgord Ladies » repasse à Limeyrat-----

Pour la deuxième année consécutive, cette course cycliste féminine renommée a traversé d'est en ouest le bourg de Limeyrat. Une modification du trajet habituel instituée en 2024 en raison de travaux à Cubjac et qui a du plaisir aux organisateurs.



Cette sixième édition se disputait sur 120,7 kilomètres le samedi 19 juillet entre le Lac de Rouffiac et Boulazac-Isle-Manoire.

L'épreuve est inscrite au calendrier de l'Union Cycliste Internationale et peut accueillir des équipes professionnelles, de divisions nationales ou de sélections nationales.

Un grand merci à tous les signaleurs qui sécurisaient les 21 carrefours situés sur le parcours.

### Les 3 premières de l'étape à l'arrivée à Boulazac:

- 1- Paula Blasi Cairo (UAE Team ADQ)
- 2- Karlijn SWINKELS (UAE Team ADQ)
- 3- Margot VANPACH-TENBEKE (Wolkerwessels Cycling Team)



## -----Projet d'implantation d'antennes-relais sur la commune-----

La société CIRCET, acteur dans le déploiement des réseaux télécoms qui accompagne les opérateurs d'infrastructures téléphoniques, a contacté la mairie pour lui faire part de sa mission d'implanter 2 antennes-relais sur le territoire de la commune. L'objectif est de répondre à une augmentation de la couverture du réseau mobile de la commune et de permettre une meilleure couverture réseau à l'abord d'un grand axe routier (A89) et de la voie SNCF.

Les zones pressenties sont les suivantes :

Zone de recherche 1 : Route du Maquis (45.159119°, 0.986645°)

Zone de recherche 2 : Chemin de la Tuilerie (45.15125°, 0.962349°)

Cette installation n'est pas soumise à enquête publique, elle ne nécessite pas l'accord de la collectivité et résulte d'une transaction entre les pro-

priétaires et les prospecteurs.

Le Conseil municipal s'est prononcé cependant pour mettre en place une consultation publique permettant aux citoyens de consulter le projet et de faire part de leurs observations. Les résultats ont été transmis à la société instructrice.

La commune n'a pas souhaité donner une suite favorable à l'installation sur les terrains lui appartenant, ceux-ci étant situés, aux yeux des élus, trop proches des habitations du secteur de La Rebière, Les Seignes et La Brugère Haute.

Aujourd'hui, le choix a été arrêté : les parcelles retenues se situent :

- dans le secteur de La Rebière, sur le bord de la Route du Maquis, en face de la « stèle »
- à la limite avec la commune déléguée de St Antoine d'Auberoche, près du passage à niveau qui sépare nos 2 communes

## -----Un service de restauration estivale à Limeyrat-----



### Hel's Kitchen in the Garden : un îlot de fraîcheur

À Limeyrat, la cheffe **Hélène Patris** continue de faire rayonner sa passion pour la cuisine avec l'ouverture du **Hel's Kitchen in the Garden**, un lieu convivial installé au **2 rue d'Abzac**.

Dans le prolongement de son activité de traiteur et cheffe Privé (**Hel's Kitchen Event's**, vous proposant toute l'année des prestations sur mesure), elle offre ici une table estivale mêlant produits du terroir, recettes maison et ambiance détendue.

L'ouverture, le **2 août dernier**, a rassemblé près de **soixante convives** autour d'un **concert live**, marquant le début d'une belle saison gourmande. Hel's Kitchen in the Garden sera désormais ouvert en saison estivale de juin à septembre, du

jeudi au samedi et le dimanche de 10h à 16h. L'accueil se fait au cœur du jardin, en famille ou entre amis, au rythme des soirées musicales et expositions.

Pour plus d'infos et pour les événements à venir merci de consulter sa page sur l'application **in-tramuros**.



## DU COTE DE L'ÉCOLE ET DU RPI

Voici les projets réalisés par les élèves des trois classes du RPI Fossemagne/Limeyrat, regroupés par catégories.

### Projets scientifiques

#### Projet botanique

Tout au long de l'année scolaire, l'ensemble des élèves du RPI Fossemagne/Limeyrat a participé à un projet visant à découvrir les espèces végétales et animales de l'environnement proche. Delphine Laroche de l'association « Les haricots bleus », basée à Thenon, a réalisé entre 5 et 8 interventions par classe : ainsi, les élèves ont réalisé quatre « balades botaniques », une pour chaque saison. Entre chaque balade botanique ont eu lieu des bilans récapitulatifs pour rebrasser les notions et surtout le vocabulaire.



Les élèves ont appris le nom de nombreux végétaux parmi les arbres (tilleul, marronnier, plâqueminier, platane...), les arbustes (églantier, prunellier...), les plantes herbacées (trèfle, plantain lancéolé, lotier corniculé...) et les plantes grimpantes (ronce, lierre...). Ils ont appris à les reconnaître grâce à leurs feuilles et leurs couleurs et ont découvert certaines de leurs particularités (plantes comestibles, toxiques ou médicinales). Ils ont également appris le nom de nombreux oiseaux de notre jardin (mésange, moineau, merle, geai...) et de papillons. Ils ont ainsi été sensibilisés à la protection de leur environnement.

#### Les jardins de Marqueyssac



Mardi 17 juin, l'ensemble du RPI est allé aux jardins de Marqueyssac pour les visiter et réaliser des ateliers, en lien avec notre projet botanique.

### Projets culturels

#### Partenariat avec la bibliothèque municipale

À plusieurs reprises au cours de l'année scolaire, les élèves des trois classes du RPI ont pu réaliser des ateliers et emprunts de livres à la bibliothèque municipale de Limeyrat grâce à l'aide et à l'énergie de Didier et Josiane Ballesta.



Les élèves de Limeyrat ont visité trois expositions « Voyage autour du goût », « Pierrot Noir » et « Les oiseaux » et les élèves de Fossemagne ont visité le promenoir poétique et réalisé des ateliers d'écriture.

#### Printemps des poètes

Dans le cadre du Printemps des poètes, les élèves de CM1/CM2 ont rencontré la poétesse

Dorothée Volut. Ils ont réalisé avec elle des jeux de mise en voix et d'écriture.

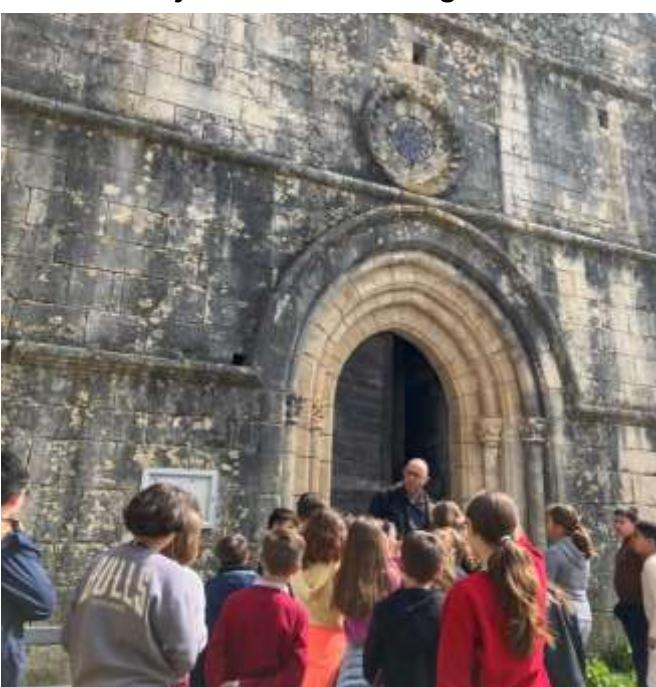


Ils ont produit des poèmes individuels et un poème collectif :

*Dans le monde à l'envers  
Il y a des arbres à l'endroit  
Dans le monde à l'endroit  
Il y a quoi ?  
- des villageois à l'envers  
- des animaux à l'envers  
- des mots à l'envers*

*Et toi ? Es-tu à l'endroit ou à l'envers ?*  
Poème collectif, CM1/CM2, 14/01/25

### Projet architecture religieuse



Le 28 mars, Manuel Lorenzo, animateur des Archives Départementales, a réalisé une intervention sur le thème de l'architecture religieuse dans la classe de CM1/CM2.

Les élèves ont visité l'église St-Hilaire de Limeyrat construite entre le 11ème et le 12ème, en plein Moyen-âge, puis ont réalisé sa maquette.

### Archives départementales

Le 9 et le 16 mai, les élèves du CP au CM2 se sont déplacés aux Archives départementales de la Dordogne à Périgueux pour découvrir leur fonctionnement. De véritables archives leur ont été présentées grâce à l'intervenante, Laetitia Thelot professeure d'histoire au lycée Bertran de Born.



### Projets sportifs

#### Gymnastique

Les élèves de maternelle ont participé à 7 séances de gymnastique aux enfants de la Dordogne à Boulazac. Ils ont pu découvrir les différents agrées (poutre, barres parallèles, barres fixes, barres asymétriques, trampoline, anneaux...) et réaliser des parcours de motricité pour rouler, grimper, marcher en équilibre, sauter, changer d'appui (sur les mains)...

Ils se sont tous dépassés et ont pu voir leur belle évolution tout au long de la période.



## DU CÔTE DE L'ÉCOLE ET DU RPI (suite)



### Piscine

Les élèves du CP au CM2 sont allés à la piscine les mardis et vendredis du 5 novembre au 6 décembre. Chaque classe était prise en charge par un maître nageur sauveteur (MNS). Lors de la première séance, chaque élève devait passer un test pour répartir les groupes : les élèves étaient ensuite répartis et travaillaient avec la maîtresse,



le parent accompagnateur ou le MNS. Tous ont réalisé d'énormes progrès !

### Cross du collège



Jeudi 17 avril, les élèves du CP au CM2 ont couru lors du cross du collège à Thenon.

### Projets citoyens

#### Interventions du SMD3

Les trois classes du RPI ont bénéficié des interventions de Gwenaëlle Lesur, animatrice du SMD3, sur plusieurs thématiques dont le tri des déchets et le compostage. Ils ont notamment découvert le rôle des vers de terre dans le compostage.



Les élèves de Limeyrat ont également visité le centre de tri de Coulounieix-Chamiers et le centre d'enfouissement de Saint-Laurent-des-hommes et ont été très impressionnés par ce dernier avec ces « casiers » à ciel ouvert remplis d'ordures.



### Projet climat scolaire

Le 4 avril, les CM1/CM2 ont passé une excellente journée dédiée au climat scolaire et à la coopération. Sam Rossi, animateur de l'OCCE 24 (Office

Central de la Coopération à l'école) est intervenu toute la journée pour proposer des ateliers sur la coopération, la poésie et l'égalité filles-garçons.



### Journée prévention routière

Lundi 14 avril, à Fossemagne, les maîtresses ont organisé avec la complicité de bénévoles de la MAIF, de l'ADATEEP et de la préfecture, une journée prévention routière pour l'ensemble des élèves du RPI. Au programme, 6 ateliers : atelier bus, parcours cycliste, vidéos, jeux de société, arts visuels et jeu de l'oie géant sur les règles de sécurité routière.



### La cérémonie du 8 mai

À l'occasion du 80ème anniversaire de l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale, les élèves de Limeyrat et Fossemagne étaient conviés à venir au monument aux morts.



### Projets artistiques

#### Spectacle vivant

Le mardi 24 juin à la salle des fêtes de Fossemagne, les élèves du RPI ont présenté un spectacle à leurs familles sur le thème de la nature. Ils ont dansé, chanté, réalisé des acrobaties et figures de cirque sur les 4 saisons.



#### Fresque murale

Mardi 1er et jeudi 3 juillet, les élèves ont réalisé une fresque murale sur un des bâtiments de l'école à Limeyrat. Oiseaux, plumes et papillons décorent désormais la cour de récréation.



Les enfants sont satisfaits du résultat, et ils ont bien raison !

## A LA BIBLIOTHÈQUE ANDRÉE CHEDID

Une année à la bibliothèque...un service public de la lecture, au village...

*Le bilan chiffré 2024 est disponible sur le blog de la bibliothèque.*

*Place est faite ici, aux différentes animations et expositions organisées pendant ces derniers mois...*

*La bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on peut emprunter des livres...on y programme aussi des rencontres littéraires :*

- **un apéro-rencontre** : Ce fut un bien beau moment, ce vendredi 6 septembre 2024 : la bibliothèque proposait un apéro-rencontre avec Alan Bennett autour de "Parachuté sur Berlin", le livre de Lowell Bennett, son père, qu'il a traduit en français. Un témoignage de grande importance, au style enlevé qui nous fait vivre une période clé du XXe siècle, la fin du régime nazi au travers de l'incroyable aventure personnelle de Lowell Bennett, journaliste en reportage à bord d'un bombardier britannique abattu au-dessus de Berlin et qui sera amené à observer les effets des frappes aériennes sur les populations civiles.



Après présentation d'Alan, le débat fut lancé, entrecoupé de lectures d'extraits du livre. Une soirée unanimement appréciée tant Alan a su, avec talent, partager ses émotions, ses réflexions, introduire un débat riche avec un public attentif et conquis.

- **un café littéraire** : Samedi 17 mai 2025, à 14h30, nous nous sommes retrouvés à 16 pour clôturer la saison 2024-2025 du Prix des Lecteurs d'Étranges Lectures.

Nous étions heureux d'accueillir pour ce clap de fin deux membres de l'équipe départementale, Philippe Andrieux et Bernard Coste. Merci à eux ! Et les discussions, les échanges autour des 5 livres en lice, cette année des polars pas tout à fait comme les autres, démarrièrent. Des avis souvent convergents, (mais pas toujours !!) et une quasi unanimité sur la qualité de la sélec-

tion... au point de regretter de ne pas pouvoir donner sa voix à plusieurs livres ! Comme d'habitude, la municipalité nous offrait le pot gourmand, merci à elle !



À bientôt, pour la saison prochaine, fidèles participants à cette animation départementale !

- **«Un café, un livre pour l'été»** : Samedi 5 juillet 2025, à l'ombre des beaux platanes de la place, nous étions 15 pour cette dernière animation de la saison, «Un café, un livre pour l'été».



Après la présentation des nouveautés du fonds de la bibliothèque (dons par l'auteur et achats), chacun, chacune a proposé son ou ses livres à prêter pour l'été...



Des polars, des récits, des feel-good ou des ouvrages plus sombres, des livres récents ou plus anciens... de quoi satisfaire toutes nos envies jusqu'à la fin septembre en attendant la rentrée littéraire... Merci à tous les participants d'avoir été là, dans le partage et l'écoute pour cette activité devenue incontournable !

*La bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on peut emprunter des livres...on y programme aussi des expositions :*

- **«Voyage autour du goût»:** d'octobre jusqu'à la mi-décembre 2024, c'est une exposition de la BDDP, que nous avons accueillie à l'étage de la bibliothèque. Des quatre saveurs fondamentales aux saveurs intermédiaires, de l'origine de certains aliments à leur arrivée en France, un voyage hautement gustatif que nous vous proposons à travers douze panneaux informatifs et des ouvrages à consulter sur place ou à emprunter.

- **«Lumière(s)» :** de fin décembre à février 2025. Quinze adhérent.e.s avaient joué le jeu d'offrir pour le temps de l'expo leurs clichés capturant la lumière...naturelle ou artificielle.



Des dizaines de photos ouvrant sur toutes les facettes de la lumière à divers endroits de la planète...un beau voyage avec de magnifiques prises de vue. Cette expo avait été dévoilée au public vendredi 20 décembre à l'occasion de la fête du solstice d'hiver à Limeyrat... la fête de la lumière ! Merci et bravo aux participants !

- **«L'étoffe de mes rêves ou l'imaginaire débridé»:** Mars 2025, pour ce Printemps des poètes 2025, le thème était "poésie volcanique"... Quoi de mieux pour cela que le travail explosif de Philippe Le Velly, alias Pierrot Noir, ses peintures et sculptures comme première exposition de nos **«Éclats poétiques»**.

Des œuvres aux couleurs éclatantes, sur des supports variés, des portraits, des personnages hybrides sortis de l'imagination de l'artiste, un

hommage aux arbres et à la nature.



- **«Observons les oiseaux» :** avril/mai, une belle exposition de la BDDP : panneaux, réalité augmentée et supports pédagogiques.



Pour devenir un ornithologue en herbe et découvrir les multiples relations qu'entretiennent hommes et oiseaux depuis des générations : littérature, musique, environnement, une sélection de vingt oiseaux communs en Europe, remarquables par leur chant et leur comportement.



- **«En Mongolie» José Correa, l'expo de l'été 2025 :** Vendredi 13 juin, à 18h, on vernissait l'exposition «En Mongolie» de José Correa. Une ex-

## A LA BIBLIOTHÈQUE ANDRÉE CHEDID (suite)

po d'aquarelles parfois commentée par l'artiste, façon carnet de voyage... Des paysages, des portraits, de scènes de la vie quotidienne au gré de ses découvertes...



C'est grâce aux éditions Ouïe/Dire, qui éditent le carnet de voyage, que l'exposition a pu voir le jour. Plus de trente personnes ont ainsi pu se régaler de l'art de José Correa puis du copieux buffet estival offert par la municipalité de Limeyrat. Grand merci à elle ! Et nombreux sont ceux qui sont repartis avec un exemplaire du carnet de voyage enrichi d'une aquarelle-dédicace de José... Marc Pichelin proposait aussi un éventail des productions des éditions Ouïe/Dire. Des exemplaires du carnet de voyage de José sont en vente à la bibliothèque pendant la période de l'exposition.



L'exposition était à découvrir jusqu'à fin septembre

*La bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on peut emprunter des livres...on y propose aussi des moments festifs :*

- «**Biblis en folie**» à Limeyrat, c'était samedi 28 septembre 2024, à partir de 17h ! Visite des locaux, dernières découvertes de l'exposition/animation/installation «Limeyrat-sur-mer», accueil en musique par Alain et Jean-Yves... Puis l'équipe d'animation de la bibliothèque, accompagnée par Alain au clavier, rejoint

par Jean-Yves à l'accordéon, a proposé des lectures, des brèves, des chansons sur le thème de la mer, en guise de clôture de l'exposition...



En deuxième partie, c'était scène ouverte ! Démonstration de création de dentelle, installation nature et lecture d'un conte, des lectures de poèmes, des racontades, une présentation de différentes cornemuses et des chansons, des chansons encore des chansons reprises en chœur et soutenues par nos trois musiciens, Alain, Jean-Yves et Félicie !



Une belle réussite selon l'avis de tous ! La municipalité nous a offert un apéritif dinatoire aussi délicieux que copieux ! Un grand merci ! Un grand merci aussi à la soixantaine de participants attentifs et réactifs !



- **«Soirée partages gourmands»** : Une vingtaine de personnes avait répondu présent, ce samedi 45 novembre pour une soirée de partages gourmands, en lien avec l'exposition de la BDDP "Voyage autour du goût". Visite de l'expo pour celles et ceux qui ne l'avaient pas vue et puis dégustation des spécialités culinaires que chacun avait apportées.



Pas toujours facile d'identifier les différents ingrédients et les épices utilisées ! Il y avait tellement de propositions que ce fut un véritable festin !!



Pour faire une pause entre les mets, Rosine nous avait établi une liste de chansons sur le thème des aliments à reprendre en chœur... Un beau final avec "Le temps des cerises" ! Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre participation active ! Merci à Monsieur le maire et à son adjointe pour leur chaleureuse présence.

- **«Fête du solstice d'hiver»** : C'était vendredi 20 décembre, dès 17h... La bibliothèque était ouverte aux visiteurs curieux de découvrir l'exposition collective de photos «LUMIÈRE(S)» et d'écouter le conte de Christian Raynaud, écrit par lui-même, sur la disparition de la lumière.... Originale cette personification du soleil ! Merci Christian et bravo à toi !



*La bibliothèque est un lieu où l'on accueille des élèves pour emprunter des livres et écouter une lecture de kamishibaï...*

À chaque période scolaire, nous recevons à la bibliothèque, la classe de Limeyrat pour choisir un livre à emprunter, lecture plaisir personnelle,



et écouter la lecture d'un kamishibaï, lecture plaisir collective... Des histoires pour rêver, pour réfléchir... Et nous nous déplaçons à l'école de Fossemagne pour partager aussi avec les élèves des deux classes, ces moments de lecture plaisir...



*accueillir des élèves pour écouter une lecture... mais pas que ...pour aussi..*

- **Découvrir des expositions didactiques :** Jeudi 17 octobre 2024, en avant-première, la classe de Limeyrat partait pour un «Voyage autour du goût»... l'exposition de la BDDP 24. Découverte des différentes saveurs, de l'origine de certains aliments et de leur voyage d'un continent à l'autre...

## A LA BIBLIOTHÈQUE ANDRÉE CHEDID (suite)

Puis vient le temps d'ateliers pratiques : goûter et découvrir les quatre saveurs fondamentales et développer son odorat par l'identification d'odeurs spécifiques au moyen d'un loto olfactif. Parfaite, cette expo, pour la semaine du goût !

Mardi 27 mai 2025, la classe de Limeyrat découvrirait l'exposition « Observons les oiseaux ».



Quelques questions d'ordre général pour orienter la lecture des panneaux proposés. Puis discrimination visuelle des différents oiseaux de notre région par le biais de devinettes. Enfin, difficile, reconnaissance des oiseaux par l'audition de leurs chants... Eh bien chapeau bas les enfants, vous avez été très performants !!!

### Découvrir une œuvre artistique et participer à un atelier collectif :

Mardi 18 mars, les élèves de la classe de Limeyrat sont venus à la rencontre d'une œuvre de Pierrot Noir qui exposait à la bibliothèque.

Ressentis personnels, observation, description puis une fois la toile retournée, des volontaires venaient à tour de rôle tracer une ligne forte précédemment mémorisée.... Et, au bout du compte, un résultat bluffant !

Bravo !



### S'immerger en poésie sur le Promenoir poétique :

Lundi 30 septembre 2024, avec un temps enfin à peu près clément, nous avons accueilli deux classes de Thenon sur le Promenoir poétique :



GS/CP et CP/CE1. Découvrir la poésie autrement... Observer, décrire, chercher, lire, écouter, ressentir et puis ... écrire ! Un bon moment partagé ! Lundi 14 octobre 2024, pour les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 de Thenon un voyage poétique sur notre Promenoir ! Il faisait beau et Mary-Noëlle Vischi, l'artiste photographe et poète à l'honneur sur le parcours était là pour eux !



Un plus pour les élèves qui l'écoutèrent avec attention et ne manquèrent pas de l'interroger pour satisfaire jusqu'au bout leur curiosité bienvenue... Dans un premier temps, un arrêt au Jardin du poète et une sensibilisation aux ressources du secteur de vie des enfants, en lien avec l'œuvre de René Brachet. Puis observation des photos de Mary-Noëlle, paysages photographiés à travers l'œil de bœuf de son grenier avant d'observer soi-même le paysage environnant à travers un tube de carton longue-vue. L'occasion de noter sur le papier des impressions, des expressions, matériaux indispensables à l'écriture de poèmes.

Jeudi 3 juillet 2025, c'était les deux classes de Fossemagne qui arpentaient le Promenoir poétique pour découvrir l'exposition temporaire de Dominique Dubreucq... Présentation de l'artiste, observation de ses photos et lecture de ses poèmes, danse et collecte de trésors pour les plus jeunes puis atelier d'écriture...

Merci à l'artiste, merci aux enseignantes et accompagnatrices, et merci aux enfants pour ce moment de grâce.



*Voilà ! ... On ne s'ennuie pas à la bibliothèque Andrée Chedid !  
Au plaisir de vous y accueillir...*

*La responsable, Josiane Ballesta*

# LES AMIS DU RPI

Les Amis du RPI est l'association qui œuvre autour des écoles de Fossemagne et Limeyrat. Elle est évidemment ouverte à tous les parents, aux enseignantes mais aussi à toute personne qui souhaite s'investir pour nos enfants.

Quel est notre rôle ? organiser des activités afin de récolter des fonds pour sponsoriser des projets scolaires. Ces dernières années, grâce à nos bénéfices, nous avons pu aider à financer les sorties scolaires (projet gymnastique, projet danse, sorties de fin d'année) ou l'achat de matériel pour les classes ou les récréations.

Cet accompagnement est essentiel ! Cela permet en effet d'augmenter le nombre de sorties proposées aux enfants dans le cadre de l'école, sans que les parents soient systématiquement contraints d'apporter une participation financière.

Ainsi, **tous les enfants peuvent participer**, quels que soient les revenus de leur famille.

Au cours de l'année 2024-2025, nous avons organisé des ventes de produits (chocolats, madeleines, charcuterie...), une soirée belote, des goûters à la sortie des classes, ainsi que le traditionnel repas de la kermesse de fin d'année.



Ces activités devraient être reconduites en 2025-2026.

Dans l'année à venir, les enseignantes des 2 écoles ont décidé d'organiser un voyage scolaire de 4 jours pour toutes les classes, de la maternelle au CM2 ! C'est un projet que nous soutenons à 100% mais qui nécessitera obligatoirement une participation des familles.

Pour que le coût demandé aux parents soit le plus bas possible, nous sommes particulièrement heureux et fiers de pouvoir annoncer que nous prendrons en charge au moins 1/3 du coût de ce voyage, soit un apport de plus de 7000 € de la part de l'association. Nous espérons que cela permettra au plus grand nombre d'enfants d'y participer, en minimisant au maximum l'impact financier pour les familles.

Vous voulez nous aider ? aider les enfants de nos écoles ?

N'hésitez pas à rejoindre notre association, ou à faire un don via : <https://www.helloasso.com/associations/les-amis-du-rpi-fossemagne-limeyrat/formulaires/1> . Vous pouvez également nous contacter via :

[lesamisdurpi24210@gmail.com](mailto:lesamisdurpi24210@gmail.com)

Et retrouvez nos activités sur l'application Intra-

muros de la commune de Limeyrat ! A venir prochainement, une vente de chocolats et gourmandises pour les fêtes de fin d'année, sans oublier l'incontournable belote qui se déroulera samedi 10 janvier 2026 à Fossemagne;



## COMITE DES FETES



Encore une année d'animations bien remplie pour notre association

### Le 20 Décembre 2024 : Participation à l'opération « SOLSTICE D'HIVER »

Cette opération, initiée par les Potières et Potiers de LIMEYRAKU en décembre 2023, avait pour but de fédérer les associations qui le souhaitaient autour d'un projet commun type « Marché de



Noël ». Ayant connu un certain succès en 2023 elle se voyait reconduite pour 2024.

Cette fois, tout le monde avait « mis les petits plats dans les grands ». Ainsi, on avait installé les stands artistiques dans la salle des fêtes et les stands de nourriture sous le chapiteau de la Communauté de Communes (à l'exception de 2 stands artistiques qu'on n'avait pas pu loger dans la salle des fêtes).

Deux Tivoli (de chacun 25m<sup>2</sup>) permettaient de faire la jonction entre la Salle des Fêtes et le grand chapiteau de 200m<sup>2</sup>. Cela nous a permis d'accueillir plus de 500 visiteurs dans une ambiance très festive et décontractée.

**Le 1<sup>er</sup> Février 2025 : La Choucroute**  
Que dire de la Choucroute 2025 ? Qu'elle était encore meilleure que la choucroute 2024 ? plus fournie ? plus abondante ? mieux servie ? ... Je pense qu'à ce stade les superlatifs manquent et que bien malin qui pourrait dire quel millésime il ou elle a préféré.



Alors un grand merci à Patricia qui, une fois de plus a dirigé son grand orchestre d'écumoières, de louches et autres culs de poules avec maestria.

**Le 29 juin 2025 : la Rando Mob**  
En 2025, toujours autant d'inscrits, pour certains avec trois mois d'avance, pour d'autres à la dernière minute... On a beau le savoir, on a beau s'y attendre, cela surprend toujours et il faudra bien qu'un jour on y remédie ! D'ailleurs mon petit doigt m'a dit qu'il y avait quelque chose à l'étude pour pallier ce problème. Mais attendons l'édition 2026 pour en savoir davantage.



Cette année, grand soleil pour la rando mob, itinéraire qui nous a permis de découvrir ou de redécouvrir des paysages superbes et comme à l'accoutumée, bonne humeur à tous les étages. Cap au sud pour cette édition, qui nous a menés à Montignac ou nous avons pris le casse-croûte, Rouffignac, Fanlac, et nous sommes rentrés par

Fossemagne. Au total, les Mobs et leurs pilotes ont parcouru 74 km. Retour au bercail pour un repas bien mérité et une tombola de ouf....



Le gros lot n'était rien moins qu'un cyclomoteur Honda qui était quasi neuf (il avait à peine plus de 3000km au compteur), rouge et blanc, démarrage au kick, freins à disques, bref un vrai bijou. Il a été gagné par un jeune homme de Cubjac qui a fait beaucoup d'envieux.

**Le 14 juillet 2025 : Marché Gourmand**  
Un choix non négligeable parmi les producteurs, une dizaine en tout, qui proposaient une variété d'entrées (salades, escargots, foie gras, et autres), de plats (agneau, bœuf, porc, canard,)



bref si l'on ajoute à cela le pain et les gâteaux de la Tourte de Limeyrat, les frites et la buvette tenus par le Comité des Fêtes, le vin blanc, rosé, rouge, et les glaces aux parfums très variés, il ne manquait rien à ce Marché Gourmand pour être une réussite. Pas même l'animation musicale puisque le groupe « Triple Dose » était présent.



## COMITE DES FETES (suite)

### Du 17 au 25 juillet 2025 : Expo Fernando Costa

Cette année, Fernando Costa revenait nous présenter les œuvres qu'il avait réalisé avec le camion orange qu'il avait racheté à notre commune en 2024. Le 17 juillet avait lieu le montage de l'expo dans la Salle des Fêtes dont Adrien avait repeint toute la partie noire en descendant jusqu'au sol, ce qui était du plus bel effet.



Afin d'optimiser l'éclairage des œuvres sur les murs latéraux, le comité avait installé 2 tubes en alu de 12m de long chacun afin de pouvoir suspendre des spots de chaque côté. Enfin, pour parfaire l'installation, Fernando ayant réalisé sept sculptures, nous avons emprunté 7 socles à Térrasson, les avons repeints, et avons ainsi pu mettre en valeur chaque sculpture au milieu des tableaux.

A quelques minutes du vernissage ces mots de Fernando sont encore présents à mon esprit : « En arrivant on pense venir dans une Salle des Fêtes, et l'on découvre une vraie salle d'exposition »



Et c'était vraiment beau, et dire que ce camion aurait dû finir à la casse !



Beaucoup de monde au vernissage, et du monde également le samedi et le dimanche, et un public différent de celui qui avait fait le déplacement l'an dernier.

Encore une fois, Merci Monsieur Costa

### Les 6 & 7 Septembre : La Fête Patronale

Comme un clin d'œil festif, alors que la semaine précédente et la suivante avaient été maussades et fraîches, le week-end de la Fête a été estival (en particulier le samedi) ce qui nous a permis d'accueillir près de 300 personnes pour le Marché Gourmand, qui ont pu faire leurs emplettes parmi 12 producteurs proposant toutes et tous des produits différents.



Et ce, au son du groupe qui semble devoir se nommer définitivement « Provisoire ».



Ensuite, la commune nous a offert un somptueux feu d'artifices qui a ravi petits et grands que l'on pouvait voir remonter vers le centre du village, des étoiles plein les yeux.



L Concernant le dimanche, on retrouvait le traditionnel Vide-Greniers installé sur le terrain de boules et à côté de l'aire de jeux,



A puis la rôtissoire qui s'est fait dévaliser son stock de sanglier en quelques instants, heureusement qu'il y avait du cochon pour les amateurs de viande rôtie.



Je ne serais pas exhaustif si je ne parlais pas de Cécile Deveaux qui vend un peu de tout et de tout un peu, de la Glaciaire « Roule ma Poule », de Francis le Vigneron, et bien sûr du Comité des Fêtes qui tenait la buvette et faisait les frites.



Et bien entendu cette année encore, les tickets de manège qui étaient offerts par la Commune et le Comité des Fêtes.

Bref, une bien belle fête !

Eric Mahieu

## AMICALE LAIQUE

P C'est la rentrée pour la gym !  
A On a hâte de se retrouver pour bouger ensemble.  
R L'année 2024-2025 fut une excellente année  
O avec de nouvelles inscriptions : filles et ... garçon.

E L'ambiance est très sportive et chaleureuse.  
A Le 7 mai, nous avons reçu un animateur de  
U l'UFOLEP pour une  
X séance d'initiation au Kin-Ball : un jeu collectif qui  
A se pratique avec un très  
S gros ballon, toute l'équipe  
S a beaucoup apprécié.  
O L'Amicale Laïque avait  
C pris en charge le coût de  
la prestation.

I Pour terminer la saison,  
A l'habituel moment convivial du traditionnel pique-nique de clôture.  
T On repart pour une nouvelle saison, rendez-vous  
I donc à la Salle des Fêtes,  
O le mercredi 17 septembre à 18h45.  
N Pas besoin de tapis ni d'accessoires.



Soyez toutes et tous les bienvenus,  
Contact : 06 26 14 25 21

### Chi Gong.

*L'art de l'énergie vitale : la sentir, la connaître, la maîtriser pour un mieux-être profond.*

L'amicale laïque héberge cette année encore les cours hebdomadaires de Qi Gong.

Toute personne désireuse de se connaître soi-même de l'intérieur est bienvenue !

Les cours se déroulent le lundi à 18h30 à la salle des fêtes. Ils durent 1h30 et sont articulés en deux phases :

- la première partie se déroule au sol (posture assise ou allongée) : exercices guidés de relaxation, visualisation, respiration, qui permettent de sentir en soi la circulation du Chi ou énergie vitale.

- la deuxième partie est la pratique des mouvements de Tai Ji Quan. Effectués dans le respect des limites de chacun, ils sont bénéfiques pour la souplesse articulaire, l'équilibre, la vitalité, le lâcher-prise.

Cours d'essai offert.

Contact : Magali Banquey, Art du Chi,  
06.95.08.12.02.

# FOOTBALL CLUB FCTLF



## Une saison exceptionnelle et une nouvelle dynamique pour 2025 !

Le Football Club Thenon/Limeyrat/Fossemagne (FCTLF) a connu une saison 2024-2025 exceptionnelle ! Nos deux équipes seniors ont réalisé un parcours remarquable, avec deux montées historiques :

L'équipe A accède brillamment à la Division Régionale 3 (R3),

L'équipe B monte en 2<sup>ème</sup> Division Départementale de district (D2).

Toutes deux terminent premières de leur championnat – une fierté pour l'ensemble du club, ses joueurs, ses dirigeants et ses bénévoles.

Chez les jeunes, notre entente avec les clubs de Hautefort et de La Bachellerie continue de porter ses fruits.

Les résultats témoignent de la qualité du travail réalisé :



Les U17 ont terminé 2<sup>èmes</sup> de 1re Division, Les U15 Féminines sont championnes de la Coupe de Dordogne, Les U15 Garçons ont été finalistes de la Coupe du District, Et nos U13 se sont distingués en terminant 1ers de leurs divisions respectives (2e et 3e).



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS . LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Un grand bravo à tous nos jeunes, à leurs éducateurs et aux parents pour leur engagement !

La nouvelle saison est déjà bien lancée avec quelques nouveautés :  
Le FCTLF a créé un groupement jeunes avec les clubs d'Hautefort et de la Bachellerie  
Une 3<sup>ème</sup> équipe seniors a vu le jour, engagée en Critérium à 8.

Sur le plan sportif, les résultats sont prometteurs :  
L'équipe A poursuit son parcours en Coupe de Nouvelle-Aquitaine et affiche un bilan de 3 victoires pour 1 défaite en championnat.  
L'équipe B est toujours en Coupe du District avec un excellent départ : 4 victoires pour 1 défaite.  
Le FCTLF remercie chaleureusement tous ses licenciés, bénévoles, éducateurs, partenaires et supporters pour leur fidélité et leur passion qui font la force du club.



Une nouvelle saison pleine d'ambitions et de convivialité s'annonce !

Allez le FCTLF !

## SKI CLUB PÉRIGORD VERT



Une nouvelle association a enregistré son siège social à Limeyrat.

Elle n'exerce pas son activité sur notre commune par manque de plan d'eau mais elle propose ses animations aux alentours.

Le Ski Club Périgord Vert fait découvrir le ski nautique aux plus jeunes

Le club, dont le siège social se situe dans notre commune, dispose de sa base nautique à Saint-Saud Lacoussière. Depuis plusieurs années, nous proposons des activités nautiques ouvertes à tous les âges tous les week-ends de juillet et août.

Encadrés par une équipe de bénévoles diplômés et passionnés, les participants découvrent les plaisirs de la glisse dans une ambiance à la fois ludique, conviviale et sécurisée.

- Découverte pour les enfants de 4 à 10 ans : grâce à du matériel spécialement conçu pour les

plus jeunes (skis légers, gilets adaptés, barre d'apprentissage), cette année, 250 enfants ont découvert leurs premières sensations de glisse sur l'eau dans un cadre bienveillant.

- Bouées tractées : fous rires garantis entre amis ou en famille !
- Initiation au ski nautique ou au wakeboard : apprenez les bases de la glisse en toute sécurité.



- Accessibilité pour tous : Grâce à du matériel spécifique, le club est également équipé pour accueillir les personnes en situation de handicap.

Retrouvez-nous en avril sur le plan d'eau de Lamoura à Boulazac Isle Manoire et en juin sur le plan d'eau de Thenon pour des séances gratuites de découverte du ski nautique pour les enfants de 4 à 10 ans, rendues possibles grâce au soutien des communes et des entreprises partenaires.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre page Facebook "Ski Club Périgord Vert" ou sur notre site internet : [skiperigord.fr](http://skiperigord.fr)

Arnaud DUMAURE  
Président du Ski Club Périgord Vert



# LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE



*Notre association accompagne, soutient ou propose des animations culturelles autour de la littérature, de la poésie sous toutes ses formes ou du conte et est ouverte à toutes et à tous. C'est elle qui finance toutes les installations du Promenoir poétique. Une page, sur le blog de la bibliothèque, lui est consacrée.*

## Septembre 2024 :

Notre association accompagnait le 6 de ce mois-là, l'apéro-rencontre avec Alan Bennett en offrant le pot de l'amitié gourmand, clôturant ce moment.

## Décembre 2024 :

- Pour la **Fête du solstice d'hiver**, le 20 décembre, Les Amis de la bibliothèque prenaient le relais de la bibliothèque en proposant, pour célébrer la Lumière et son retour, avec tambours mais sans trompette, une déambulation lumineuse et sonore menée par Thomas Lalot, entraînant toute une batucada improvisée vers le centre bourg !



- Dans la salle des fêtes, les Amis de la bibliothèque tenaient un stand. Étaient proposés à la vente, des objets de fabrication artisanale créés

par Mona ainsi que des cartes postales originales de nos villages créées, elles, par Didier. Merci à toutes celles et ceux qui ont acquis un objet et ont ainsi soutenu l'association.



## Mars 2025 : Éclats poétiques

- Premier temps fort, Mardi 18 mars, rendez-vous était donné à 18h à la salle des fêtes pour l'inauguration de l'**exposition temporaire** de Dominique Dubreucq, **«Accompagner la feuille»**. Et



c'est sous le soleil déclinant que nous avons suivi l'artiste sur le Promenoir poétique, découvrant ses superbes photographies macro et ses textes à l'exquise délicatesse... Retour à la salle des fêtes pour la présentation globale de la saison 2025 des Éclats poétiques, ses expos et ses spectacles avec Claude Sautier, maire de Limeyrat et Josiane Ballesta, présidente des Amis de la bibliothèque. Le mot de la fin revenant à Régine Anglard, vice-présidente du Conseil Départemen-



L  
A  
P  
A  
R  
O  
L  
E  
A  
U  
X  
A  
S  
S  
O  
C  
I  
A  
T  
I  
O  
N  
S  
.  
L  
A  
P  
A  
R  
O  
L  
E  
A  
U  
X  
A  
S  
S  
O  
C  
I  
A  
T  
I  
O  
N  
S

## LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE (suite)

L  
A  
P  
A  
R  
O  
L  
E  
A  
U  
X  
A  
S  
S  
O  
C  
I  
A  
T  
I  
O  
N  
S

tal en charge de la culture qui nous a lu un poème de Du Bellay, qu'elle dédiait à notre village en poésie, «Heureux qui comme Ulysse». Une transition parfaite pour nous diriger vers un buffet aussi raffiné que somptueux préparé par les élus(e)s sur le thème du Printemps des Poètes cette année : le volcanisme.

Les Amis de la bibliothèque ont remercié les deux artistes exposants, partenaires de la saison, la municipalité de Limeyrat pour son soutien actif et tous les présents qui ont partagé ce moment artistique, poétique et convivial.

- Deuxième temps fort.. C'était dimanche 23 mars, en après-midi... **Le Cabaret La Fontaine...** Mourad Berreni, de la Compagnie Vivre en scène, revisitait pour nous, avec talent, quelques fables connues ou plus confidentielles de notre grand fabuliste national... Une suite de tableaux à la mise en scène efficace et surprenante, certains dépouillés, d'autres enrichis d'une scénographie d'objets, d'autres encore entrecoupés de chansons et puis des goguettes... Bref, un moment de théâtre, de poésie, de partage avec un public venu nombreux à ce rendez-vous...



Merci et bravo, la Compagnie Vivre en scène, pour cette immersion dans l'univers de Jean de La Fontaine, ce monument de notre patrimoine littéraire dont l'œuvre résonne encore aujourd'hui. Après le Cabaret La Fontaine, nous proposions un **salon de thé éphémère** qui connut un succès



certain ! Merci à tous les bénévoles pour la préparation de cet espace et de cet instant gourmand.

- Pour une soirée de clôture des Éclats poétiques 2025, ce fut une belle soirée de clôture, samedi 29 mars avec la présentation du spectacle



**«Entrelacs».** En ce piano day, journée internationale du piano, -grande première à Limeyrat- Isabelle Loiseau nous interprétait avec virtuosité des pièces pour piano de Claude Debussy et du compositeur américain, John Cage. Un concert-spectacle mêlant musique, projections, textes et poèmes, un hymne à la nature menacée, se terminant par une note optimiste... Une ambiance envoûtante magnifiée par une installation de la plasticienne Lydie Clergerie. Un moment fort, partagé par la cinquantaine de spectateurs. Bravo aux artistes, à l'association Piano pluriel.

### Mai 2025 :

Dimanche 18 mai, en lien avec l'exposition de la BDDP à la bibliothèque «Observons les oiseaux», Les Amis de la bibliothèque proposaient une **sortie nature**, sous la houlette d'Éric Salinier. Éric, à l'oreille exercée, a su nous faire écouter et repérer, dans le concert ambiant, quelques chants d'oiseaux en nous donnant des indices pour les identifier... Pas facile, facile!! Mais quelle promenade agréable, en phase avec



notre environnement immédiat ! Et gageons qu'après les explications de notre guide hyper compétent, chacun des 24 participants saura reconnaître quelques chanteurs ailés ! Grand merci à Éric Salinier ! Une petite collation était offerte, par l'association, aux participants à leur retour.

**Juin 2025 :**

- Samedi 7 juin, c'est par la **visite** de l'Arboretum/Paradis des oiseaux de Sarlande que nous clôturons notre thématique oiseaux. Un accueil chaleureux par le créateur du lieu, Jean Mottet, amoureux de la nature et défenseur de la biodiversité. Quelle belle rencontre! Installés sous son



kiosque, en pleine forêt, nous étions prêts pour écouter le récit de cette aventure créative contée merveilleusement et passionnément par Jean Mottet : destruction des châtaigniers malades, plantation de centaines d'arbres et d'arbustes à baies, de 60 espèces différentes, réserve de

## AMICALE DE CHASSE

Ouverture de la saison de chasse 2025-2026

La saison de chasse a officiellement débuté le **dimanche 7 septembre à 8h00**. À noter que la chasse au sanglier avait été ouverte dès le **15 août**, dans le but de limiter les dégâts causés aux cultures.



Les **cartes de l'amicale** sont en vente depuis le **samedi 6 septembre**. Le **tarif reste inchangé** cette année.

nourriture pour les oiseaux...et puis le retour, chaque année au printemps, de l'engoulement, cet oiseau plein de mystère migrant du Gabon... L'engouement intrigue, passionne, inspire de belles pages de littérature... Jean Mottet enseignait dans la filière cinéma de la Sorbonne et par ce biais a reçu des visites prestigieuses dans son Paradis des oiseaux : Wim Wenders, Juliette Binoche...Une visite détonante, gourmande avec dégustation d'amélanches, riche de découvertes et d'humanité ! Merci Monsieur Mottet !

- Toujours en juin, nous nous activions sur le **Promenoir poétique** : installation des «Pop'êtes», le long du chemin; d'une bâche-peinture-poème à la mare. Renouvellement du jeu de l'acrostiche : deux en un, recto-verso ! Actualisation de

- Actualisation de notre prospectus, disponible à la bibliothèque, à la mairie et à la boulangerie. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe si vous êtes intéressés par nos activités... Tout renseignement, à l'accueil de la bibliothèque. Au plaisir de partager avec vous des moments culturels et conviviaux !



Lors de la dernière **assemblée générale**,  
**le bureau de l'association a été reconduit**  
**dans son ensemble**.

Les attributions de bracelets pour les chevreuils, sangliers et cerfs restent identiques à celles de l'an passé, les effectifs de ces espèces ayant été jugés stables. Les modalités de chasse du petit gibier demeurent également inchangées.

Les **repas conviviaux** organisés par l'amicale rencontrent toujours un vif succès.



## AMICALE DE CHASSE (suite)



Le concours de belote a rassemblé 50 équipes, tandis que le tournoi de pétanque, organisé lors de la fête du village, a réuni 60 équipes.

Un grand merci aux bénévoles pour leur engagement dans l'organisation de ces événements, ainsi qu'à toutes les personnes qui participent à

ces moments de partage et de convivialité.



Le prochain rendez-vous culinaire est fixé au samedi 11 octobre, avec au menu entrecôte frites.

Enfin, un site internet mis en place par la Chambre d'agriculture permet désormais de signaler les dégâts causés par la faune sauvage (habitations, élevages, poulaillers, etc.).

Pour effectuer une déclaration, rendez-vous sur le site « [Signaler dégâts faune sauvage](#) », ou contactez directement le président de l'amicale de chasse.

## LIMEYRAKU

### 2024/2025 à l'atelier poterie

Une saison qui démarre en beauté avec la fête du solstice le 20 décembre 2024 qui a connu un franc succès et pris une nouvelle dimension

grâce à la participation et un gros effort des associations de la commune.

Notre stand d'exposition était une nouvelle fois riche des nombreuses œuvres réalisées par les adhérents





Nous avons aussi réalisé comme l'an passé des lots pour la Tombola



Nous proposons aussi une démonstration de tournage



Une année 2025 où l'activité poterie et émaillage a été très dynamique et soutenue par tous les adhérents.

Limeyral en action :



Pour tout renseignements venez nous rejoindre le mercredi matin à partir de 9h30, ou le jeudi à partir 15h30.

Contact 0607586228

# FETE DU SOLSTICE 2024

